



Mémoire
Présenté par :
SAMBO ARMEL

UNIVERSITE DE
NGAOUNDERE
FACULTE DES ARTS, LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES

**Les cours d'eau transfrontaliers dans le
bassin du Lac Tchad : accès, gestion et
conflits : XIX^e-XX^e siècles**

Année académique 2004-2005

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEURE

UNIVERSITE DE NGAOUNDERE

FACULTE DES ARTS, LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES



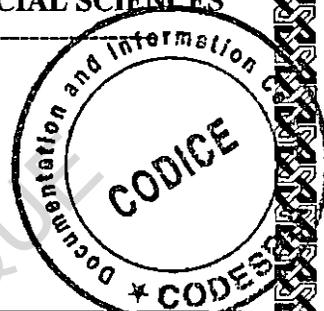
REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF HIGHER
EDUCATION

UNIVERSITY OF NGAOUNDERE

FACULTY OF ARTS, LETTERS
AND SOCIAL SCIENCES

DEPARTEMENT D'HISTOIRE
DEPARTMENT OF HISTORY



LES COURS D'EAU TRANSFRONTALIERS DANS LE
BASSIN DU LAC TCHAD : ACCES, GESTION ET
CONFLITS (XIX^e – XX^e SIECLES)

Mémoire présenté en vue de l'obtention du
Diplôme d'Etudes Approfondies (D.E.A)
d'Histoire

Par :

SAMBO ARMEL

Titulaire d'une Maîtrise en Histoire

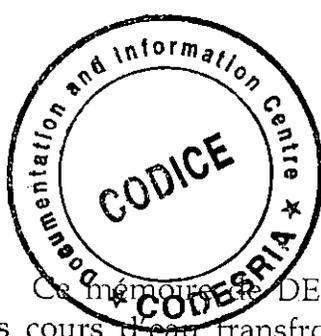
Sous la direction de :

SAÏBOU ISSA

Chargé de Cours

Année académique 2004-2005

17.05.02
SAM
13.138



RESUME

Ce mémoire de DEA (Diplôme d'Etudes Approfondies) ayant pour thème : « Les cours d'eau transfrontaliers dans le bassin du lac Tchad : accès, gestion et conflits (XIXe et XXe siècles) » entre dans le cadre de l'histoire de l'eau. Un domaine de recherche nouveau qui traduit la prise de conscience du rôle de l'environnement comme moteur de l'histoire. Ce mémoire présente dans sa première partie un projet de thèse qui définit le thème, les grandes orientations ainsi que la méthodologie adoptée.

L'eau, dans le bassin du lac Tchad est un enjeu stratégique pour les populations depuis l'époque précoloniale. Elle a été un facteur essentiel qui a déterminé les migrations des populations et des conflits dans cette région. Même pendant la période coloniale, l'accès à l'eau a constitué l'un des enjeux dans le processus de colonisation et partant celui de la délimitation des frontières. Ainsi, la question centrale abordée est d'analyser les conditions d'accès aux ressources halieutiques, leur exploitation et les conflits interétatiques et intercommunautaires qui en résultent dans le bassin du lac Tchad. De ce fait, ce travail vise à étudier les migrations liées à l'accès à l'eau et ses conséquences ; les nombreuses convoitises des puissances coloniales qui ont sous-tendu la délimitation des frontières et la gestion de ces cours d'eau aujourd'hui par les Etats dans un environnement en proie aux caprices écologiques. Frontières naturelles certes, mais frontières imprécises, les cours d'eau transfrontaliers (Logone, Chari, l'El Beid et le Lac Tchad) attirent les populations qui sont portées à s'affronter, en l'absence d'une politique d'exploitation concertée et rationnelle des ressources. Même la CBLT (Commission du Bassin du Lac Tchad) qui offre un cadre de dialogue entre les Etats n'arrive pas à empêcher les tensions bilatérales. La spécificité de ce champ historique conduit à l'exploitation de plusieurs sources (orales, écrites, iconographiques, etc....) dans les différents pays concernés. L'analyse des données nécessite une approche combinatoire (diachronique, systémique, synchronique) et une vue pluridisciplinaire en fonction des données collectées. Ce qui nous permettra d'atteindre les objectifs qui sous-tendent ce travail qui sera développé en thèse.

L'aspect développé en seconde partie étudie la corrélation entre l'amenuisement des ressources halieutiques, les migrations aux abords des cours d'eau et les conflits intercommunautaires transfrontaliers dans le bassin du lac Tchad pendant les XIXe et XXe siècles. On constate de ce fait qu'à l'époque précoloniale, le bassin du lac Tchad présentait d'importantes ressources naturelles. Depuis le début du XIXe siècle, la récurrence de la sécheresse a conduit à la diminution des ressources et à l'exondation progressive des cours d'eau, engendrant des mouvements de populations vers les terres fertiles et riches en poissons. Avec l'intrusion coloniale et la délimitation des frontières, ces migrations surtout du fait de l'accroissement des populations se font souvent sans le respect des frontières des Etats. Ce qui ne va pas sans entraîner des conflits entre les populations et les Etats. Depuis la grande sécheresse sahélienne des années 1970, ces conflits sont devenus fréquents entre les différentes communautés (agriculteurs, éleveurs et pêcheurs) partageant ces cours d'eau.



CODESRIA

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Le présent travail a bénéficié de la subvention du **CODESRIA**
(**Council for the Development of Social Science Research In Africa**)

SOMMAIRE

	Pages
Sommaire	i
Dédicace	iii
Remerciements	iv
Liste des abréviations	vi
Carte du bassin tchadien	vii
Première partie : Projet de thèse	
	1
I Cadre conceptuel et théorique	2
II Cadre spatial de l'étude	10
III Les limites chronologiques	11
IV Les raisons du choix du sujet	12
V Intérêt de l'étude	13
VI Revue de la littérature	14
VII Problématique	17
VIII Objectifs	18
IX Résultats escomptés	18
X Méthodologie	19
XI Plan	21
XII Chronogramme	23
XIII Sources et références bibliographiques	24
	32
Deuxième partie : Aspect développé	
EAU ET CONFLITS	
INTERCOMMUNAUTAIRES	
TRANSFRONTALIERS DANS LE BASSIN DU	
LAC TCHAD	
Résumé	34
Abstract	35
Introduction	36
A. DEGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT, MIGRATIONS ET ACCES AUX RESSOURCES	37
a. Régression des cours d'eau et amenuisement des ressources halieutiques	37
1. Les différentes ressources naturelles	37
2. Exondation progressive des cours d'eau	38
3. Diminution des ressources halieutiques	40
b. Migrations « halieutiques » et migrations humaines	41
1. La « transmigration » des ressources halieutiques	42
2. La transhumance transfrontalière	43
B. TYPOLOGIE DES CONFLITS INTERCOMMUNAUTAIRES TRANSFRONTALIERS	45

	a. Mécontentes entre les populations situées en aval et en amont des fleuves	45
	b. Rixes régulières entre les populations installées d'une rive à l'autre	47
	c. Conflits sur le lac Tchad	49
Conclusion		52
	SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	54
Annexes		59

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

DEDICACE

A

Mon père Mbring Pierre

ma mère Fanta

mes frères et sœurs

Je dédie ce travail

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier du fond du cœur toutes les personnes qui ont été d'un apport concret dans la réalisation de ce travail.

Nous sommes, avant tout, redevable au Docteur Saïbou Issa qui n'a ménagé aucun effort malgré ses multiples occupations pour diriger ce travail. Sa disponibilité, sa patience, sa sociabilité, son appui documentaire et son goût pour un travail bien fait nous ont donné courage.

Nous témoignons notre gratitude à tous nos enseignants du Département d'Histoire de l'Université de Ngaoundéré qui ont assuré notre formation.

Nous tenons également à remercier tous nos aînés en histoire qui nous ont fait bénéficier de leur expérience. Leurs conseils et leur disponibilité nous ont été d'un grand apport. Il s'agit des Drs Gormo Jean et Mamoudou et des MM. Wassouni François et Nigaina Martin.

Notre gratitude va aussi à l'endroit de toutes les personnes qui, d'une façon ou d'une autre, nous ont réservé un accueil chaleureux et facilité notre travail de recherche sur le terrain. Nous pensons ainsi à tous nos informateurs et à la famille Ali Mithagata

Nous pensons également à tous nos camarades de promotion pour leur franche collaboration. Il s'agit particulièrement de Gigla Garakcheme, Madi Emmanuel, Sali Bakari, Ndjidda Ali, Gongbianne Rose, Ousmanou Adama, Oumarou Amadou, Ada Djabou, Fanta Dakang, Armi Jonas, Pahimi Patrice, Woudammiké Joseph, Ahidjo Paul, Wowé Crepin et Guibay.

Nous serions ingrats si nous ne remercions pas ici tous nos frères, sœurs et amis qui, par leur disponibilité et leur compréhension, ont toujours répondu à nos multiples sollicitations. Notre gratitude va à l'endroit de Hassimi Sambo, Talba, Patouki Dominique, Bouba Blaise, Nyako Boniface, Aminatou Rakia, Djoda Alice, Djoda Madeleine, Bouba Boris, Louise Badama, Antoinette Bitada, Oumarou Sanda, Wangso et Ibrahim Sanda.

Nous ne saurons oublier tous nos voisins du mini cité « la Grâce » qui nous ont permis de travailler dans un cadre calme et serein.

C'est aussi le moment de dire merci, à tous ceux qui par leur contribution matérielle n'ont ménagé aucun effort pour nous encourager dans nos études. De ce fait, nous adressons notre reconnaissance à nos oncles Sali François, Sambo Félix, Kouroia Ernest et à la famille Souoré.

Enfin nous ne saurions cependant clore cette rubrique sans adresser nos remerciements au CODESRIA (Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences

Sociales en Afrique) pour la subvention qui nous a été accordée. Son programme de petites subventions pour la rédaction des mémoires et thèses est un encouragement concret et un motif d'espoir pour les jeunes chercheurs africains qui y trouvent un cadre d'appui financier et intellectuel ainsi qu'une émulation à travers la compétition avec d'autres chercheurs africains.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

LISTE DES ABREVIATIONS

ACBLT=Archives de la Commission du Bassin du Lac Tchad

ANY = Archives Nationales de Yaoundé

APM = Archives Provinciales de Maroua

ASY = Archives de la Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture de Yagoua

CBDP = Chad Basin Development Project

CBLT = Commission du Bassin du Lac Tchad

CEDC = Centre d'Etude pour l'Environnement et le Développement au Cameroun

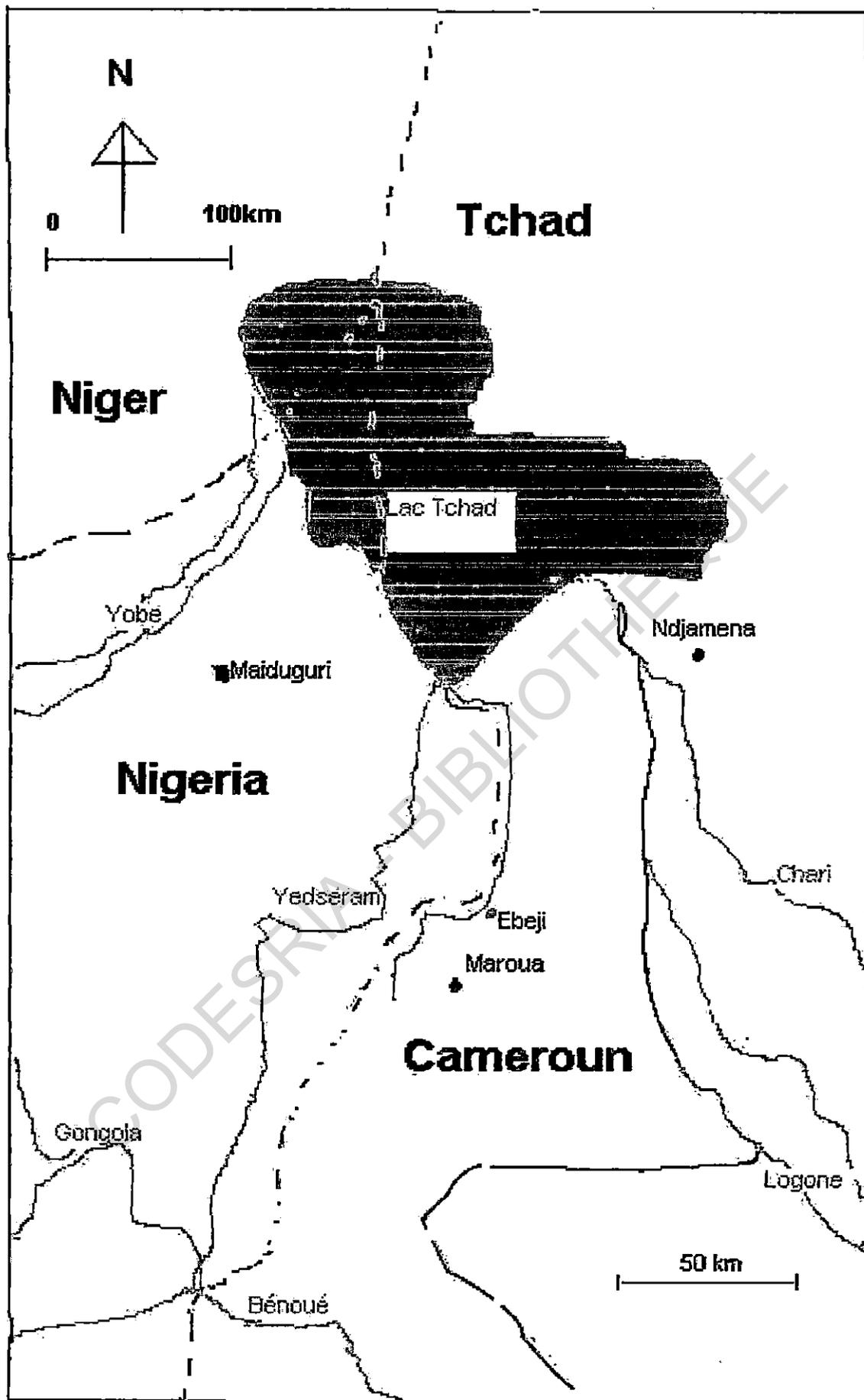
GWP = Global Water Partnership

IRD = Institut de Recherche et de Développement

PNUE = Programme des Nations Unies pour l'Environnement

ONG = Organisation Non Gouvernementale

SEMRY = Société d'Expansion et de Modernisation pour la Riziculture de Yagoua



Légende

--- Limites internationales
 — Cours d'eaux

Le Lac Tchad 

Source: Synthèse d'éléments réalisés par Sambo Arnel et Ousmanou Adama à partir de fond de carte tiré de Microsoft encarta 2004.

PREMIERE PARTIE :
PROJET DE THESE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

I- CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE

La présente étude qui entre dans le cadre de l'histoire de l'eau est centrée autour des concepts suivants : cours d'eau, aquifères, eau, environnement, ressources et conflits. Ces notions permettent de mieux saisir le cadre conceptuel et théorique.

Dans le monde, l'eau a toujours tenu une place essentielle dans la vie des hommes. Liquide vital, indispensable et irremplaçable, elle a toujours joué un rôle important dans la fixation et l'évolution des collectivités. C'est la raison pour laquelle chaque civilisation a tenté d'utiliser sous toutes ses formes les opportunités offertes par les fleuves, lacs ou tout autre point d'eau : pêche, navigation, élevage et agriculture.

L'eau est un élément très répandu sur la planète. Son volume utilisé chaque année est 375 fois plus élevé que la production de tous les minerais¹. C'est ainsi qu'il est rare de trouver des zones sans eau que ce soit en surface ou sous la terre. Toutefois, 95% de ce liquide est salé ou contenu dans les calottes glaciaires². Déjà dans les années 1980, on a pu estimer à 1360 millions de Km³ le volume total de l'eau que contient notre planète. Mais les mers, les océans ou certains lacs contiennent les eaux salées. Ces dernières constituent plus de 97% de l'ensemble. Ainsi, les eaux douces (l'eau courante des fleuves et rivières que l'homme utilise le plus largement) ne représentent que 3% des eaux du globe. Si on exclut celles immobilisées dans les glaciers, les calottes polaires et dans les nappes souterraines, il reste à la disposition de tous les êtres vivants 1% des eaux accessibles³.

Lors d'un forum international tenu à La Haye aux Pays-Bas en mars 2000 groupant plus d'une centaine de pays, les experts ont évalué le volume total de l'eau à 1400 millions de km³. 98% de ce volume est trop salé pour être utilisable par l'homme. Sur les 2% restant, seul 0,15% soit 40000 Km³ participent au cycle de l'eau (évaporation, pluie, ruissellement...) et donc utilisable pour les besoins humains⁴. Pour l'heure, le dessalement de l'eau nécessite de moyens financiers et techniques assez importants. Les pays pauvres ne parviennent donc pas à se doter des structures adéquates pour ce fait.

Les cours d'eau sont des collecteurs petits ou grands qui drainent les eaux de ruissellement à la surface de la terre. Ils sont organisés de sorte qu'on observe un certain nombre de rivières et fleuves qui aboutissent à un plan terminal qui peut être soit un océan,

¹ *Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse*, 1983, T4, Paris, Librairie Larousse, P. 3491.

² Ibid.

³ Mohamed Larbi Bouguera, 2002, « La bataille planétaire pour "L'or bleu" », *Manière de voir*, N°65, *La ruée vers l'eau, Le monde diplomatique*, p.52.

⁴ Amadou Attar, « L'eau, ressource essentielle du XXI^e siècle », Forum International de l'eau, 2003, Mauritanie.

une mer intérieure ou un lac. L'ensemble constitue le réseau hydrographique⁵. Dans le cadre de ce travail, il faut entendre par cours d'eau transfrontaliers tous les fleuves, leurs affluents et lacs qui traversent, séparent ou drainent les territoires de deux ou plusieurs pays.

En prenant aussi en compte les aquifères, on s'aperçoit que la course à l'eau et ses ressources demeure un enjeu constant. Par aquifère, il faut entendre «ce qui porte ou contient l'eau»⁶. Trop souvent, on parle de couche ou de nappe aquifère formée par les gisements d'eau souterrains utilisable comme source d'eau. En fait, c'est une masse d'eau souterraine emplissant les vides entre les roches à travers lesquelles elle circule lentement. Elle est soutenue dans son activité par un horizon imperméable⁷. L'eau apparaît ainsi comme une substance minérale dont la prospection, l'étude et l'exploitation des gisements pourraient se faire de la même manière que le pétrole, d'autres minerais ou encore certaines substances utiles. C'est dans les nappes souterraines que l'on va souvent chercher l'eau en creusant des puits ou des forages. Les moyens économiques d'exploitation sont entre autres les sources, les puits, des tranchées, drains et galeries. Dans ce travail où l'eau occupe une place centrale, les aquifères renvoient donc aux nappes d'eau souterraines.

Qu'elles soient superficielles comme les cours d'eau ou enfouies dans des grandes profondeurs, les nappes d'eau sont à l'origine des conflits frontaliers. Le terme conflit généralement s'entend comme «une opposition ou affrontement plus ou moins aigu ou violent entre deux ou plusieurs parties : nations, groupes, classes, personnes ou encore entre deux tendances»⁸. Le terme conflit occupe une place centrale dans les sciences humaines et donne lieu à des différentes théories. Pour certains, le conflit peut être comme un facteur d'équilibre et même de progrès dans une société. Ceci est valable dans une société où une minorité détient le monopole des ressources au détriment de la majorité. Une insurrection conduit souvent au rétablissement de l'équilibre. C'est dans ce sens que Thomas Homer Dixon affirme qu'un conflit social *is not always a bad thing, mass mobilization and civil strike can product useful chance in the distribution of land and wealth in an institution and processes of governance*⁹. A l'opposé, les marxistes considèrent le conflit comme lié «au mode de production et se manifeste par la lutte de classes»¹⁰. Dans une thématique environnementale comme dans ce travail, il faut donc entendre par conflits, les affrontements

⁵ Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse, 1983, p.3491.

⁶ Dictionnaire Encyclopédique Quillet, 1975, T1, Paris 7, Librairie Arristide Quillet, P. 313.

⁷ Ibid.

⁸ Grawitz, M., 2000, *Lexique des Sciences Sociales*, Paris, Dalloz, p.85.

⁹ Homer Dixon, T.F., 1999, *Environment, scarcity and violence*, U.K, Princeton University Press, p.5.

¹⁰ Grawitz, M., 2000.

intercommunautaires et interétatiques résultant de l'accès aux ressources. Et comme ce travail s'inscrit aussi dans le cadre des relations internationales, le terme tension sera utilisé de temps en temps pour qualifier les moments de disputes entre les Etats.

Les cours d'eau transfrontaliers ne suivent donc pas nécessairement les frontières d'Etats. Une exploitation accrue des eaux dans le bassin amont par certains pays a des effets sur la quantité et la qualité d'eau sur le bassin aval. Dans le contrôle et l'exploitation des eaux à travers le monde, les pays situés en amont tirent d'énormes avantages. La construction par exemple des barrages de retenue d'eau par ces pays entraîne la réduction des débits des fleuves qui traversent les pays situés en aval, et ce fait provoque les protestations de ces derniers et très souvent débouchent sur des conflits. Le cas du conflit qui oppose la Turquie à la Syrie et à l'Irak sur l'Euphrate est très illustratif.

En effet, le Tigre et l'Euphrate prennent leur source sur les hautes terres d'Anatolie orientale et dans les montagnes du Zagros. Après une boucle de près de 420 km en Turquie, l'Euphrate pénètre en Syrie avant un long trajet de 1235 km en Irak¹¹. A partir des années 1970 et 1980, la Syrie et la Turquie procèdent à la construction de grands barrages en amont du fleuve. Mais l'ambitieux projet turc dénommé GAP (Guneydou Anadolu Projesi) suscite les vives tensions entre la Turquie et ses voisins. Ce projet envisage contenir 22 barrages et 19 puissances hydro-électriques sur le Tigre. Le barrage Ataturk qui en constitue la pièce essentielle (soit 43 millions de m³ d'eau stockés qui est deux fois l'équivalent du débit annuel du fleuve) est déjà en service depuis 1992. Ce barrage non seulement génère de l'électricité, mais aussi détourne les eaux à travers des larges tunnels de dérivation¹². Ainsi, lorsque l'ensemble du projet aurait atteint son terme, le débit absorbé par ces installations atteindra un tiers du total de celui des deux fleuves. L'hypothèse de l'achèvement de ces travaux selon J.P. Delèage est que « le débit restant à la Syrie serait réduit d'un tiers, et celui arrivant en Irak au moins des trois quarts. Dès lors, les réactions en chaîne sont facilement prévisibles : aggravation des conflits entre l'Irak et la Syrie, puis par effet entre la Syrie et la Jordanie et, finalement entre Israël et l'Etat palestinien encore à naître »¹³. Ceci est d'autant plus envisageable lorsqu'on sait qu'il n'existe aucun accord entre la Turquie et ses voisins. Le seul

¹¹ Delèage, J.P., 2002, « Le Proche Orient dans l'état », *Manière de voir*, N°65, *la ruée vers l'eau, Le monde diplomatique*, p.56.

¹² Williams, P., 2001, « Turkey's H₂O diplomacy in the middle east » *Security dialogue*, Sage publications, vol 33, N°1, p.28.

¹³ Delèage, J.P., 2002, p.59.

arrangement consenti par ce pays est d'assurer un débit de l'Euphrate à l'entrée de la Syrie de 500 m³/s alors qu'il est de 800 m³/s à l'entrée de la Turquie¹⁴.

Au niveau de l'Afrique par exemple, la question du partage des eaux du Nil ne se limite pas seulement à l'Égypte, au Soudan et à l'Éthiopie. Elle concerne également l'Ouganda, la Tanzanie, le Rwanda et même la République Démocratique du Congo (RDC). Dans cette région, l'Égypte qui dépend des eaux du Nil a historiquement eu des relations turbulentes avec ses voisins situés en amont, plus particulièrement le Soudan et l'Éthiopie. En 1980, l'Égypte a menacé d'aller en guerre contre les États qui menaceraient à travers leur gestion l'écoulement substantiel des eaux du Nil. C'est dans ce sens que le président Anwar al Sadate lance cette menace envers l'Éthiopie: *if Ethiopia takes any action to block our right to the Nile waters, there will be no alternative for us but to use force.*¹⁵

Comme les cours d'eau, les aquifères transfrontaliers ne s'arrêtent pas aux frontières d'États et sont partagés par deux ou plusieurs pays. Mais, contrairement aux fleuves, ces aquifères sont encore très mal connus. Ce qui est sûr, c'est que les gouvernements admettent difficilement que les aquifères dont dépendent souvent les populations pour la consommation en eau potable et pour l'irrigation puissent être partagés par d'autres pays¹⁶. C'est ainsi que les experts redoutent un jour une véritable « course au pompage » si le vide juridique qu'on observe dans ce domaine n'est pas comblé. Certains pays se précipiteront certainement pour pomper le plus d'eau possible « de crainte qu'un voisin plus puissant ne s'arroge des droits sur un aquifère transfrontalier grâce à des atouts financiers »¹⁷. Dans cette logique, les aquifères transfrontaliers sont des sources de conflits en particulier dans les zones arides où les tensions vont s'intensifier dans les années à venir. D'ailleurs, lorsqu'il s'agit de l'utilisation par les États des nappes fossiles, on note une situation des tensions perceptibles entre les États. Le projet Libyen de création d'un Grand Fleuve artificiel « qui s'appuierait sur les nappes phréatiques fossiles du désert du Sahara rencontre, l'on s'en doute, de nombreuses objections »¹⁸.

Ainsi, l'actualité nationale ou internationale nous amène constamment à méditer sur la gestion des eaux. L'accès à l'eau et à ses ressources est à l'origine de plusieurs conflits transfrontaliers. C'est dans ce sens que Moussa Kalamou écrit :

¹⁴ Williams, P., 2001, p.29.

¹⁵ Homer Dixon, T.F., 1999, p.139.

¹⁶ Atelier international sur la gestion des systèmes aquifères en Afrique, 02-04 Juin 2002 « Les eaux souterraines : les sources cachées de la planète », Libye, Tripoli, www.h2o.net/magazine/urgence/enjeux/.

¹⁷ Ibid.

¹⁸ Pondi, J-E., « L'Afrique face au défis de la paix et de la sécurité à l'ère de la mondialisation », *L'Afrique face aux défis de la mondialisation*, p.9.

Les problèmes de la délimitation maritime n'auraient pas eu une ampleur aussi grande de nos jours, si par delà les préoccupations politiques, à savoir les considérations de sécurité, de souveraineté et de stabilité, n'apparaissent en arrière fond des enjeux économiques. La mer est aujourd'hui perçue comme une source de richesse. Dès lors, le soucis des Etats est d'assurer l'exclusivité des ressources maritimes et sous maritimes sur des étendues aussi vastes que possible¹⁹.

Ces conflits s'accroissent et deviennent plus sanglants et féroces aussitôt que la présence du pétrole est soupçonnée.

C'est pourquoi selon Amadou Attar, «un très grand nombre des bassins hydriques irriguent ou baignent plusieurs Etats à la fois et leur gestion devrait de plus en plus faire l'objet de solution concertée, sauf à les voir devenir des enjeux stratégiques majeurs»²⁰. Dans le même sens, H. Thierry affirme que «lorsqu'un fleuve ou un bassin hydrographique est commun à plusieurs Etats, la coopération en vue de la préparation est du point de vue technique comme du point de vue financier préférable aux solutions unilatérales»²¹.

Dans cette logique, les Etats riverains du bassin tchadien ont mis en place la convention instituant la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT). Elle fut signée le 22 mai 1964 à Fort Lamy par les chefs d'Etats du Cameroun, du Niger, du Nigeria et du Tchad. La mission principale de cette organisation est la gestion rationnelle et concertée des ressources naturelles contenues dans le bassin conventionnel du Lac Tchad. Ce bassin conventionnel s'étend sur environ 427.000 km² dont 8,5% reviennent au Cameroun, 29,5% au Niger, 21% au Nigeria et 41,5% au Tchad²². Bien qu'on assiste à une volonté de coopération entre les Etats membres surtout en ce qui concerne la démarcation des frontières sur le Lac Tchad, on observe progressivement le décalage entre l'offre et la demande des ressources (eau, terre, pâturages), ce qui multiplie régulièrement les conflits entre les nationaux et même entre les Etats. De ce fait, le Cameroun et le Nigeria principalement entament dans les années 1970 de vastes programmes d'irrigation pompant les eaux du lac Tchad et du fleuve Logone. Ces actions provoquent de vives protestations du Tchad qui accuse ces pays d'exploitation excessive et dommageable sur la quantité d'eau du Lac

¹⁹ Moussa Kalamou, 1993, « Le règlement judiciaire des conflits frontaliers africains par la Cour Internationale de Justice : le cas de la décision du 12 novembre 1991 relative à la sentence arbitrale du 31 juillet 1989 pour la délimitation de la frontière Guinée-Bissau/Sénégal », Mémoire de DEA en Droit Privé, Université de Reims, p.7.

²⁰ Amadou Attar 2003.

²¹ Thierry, H., 1985, «fleuves Internationaux», *Encyclopédia Universalis*, V 7, Paris, Encyclopédia Universalis, P.47.

²² Saïbou Issa, 2002, "Access to the Lake Chad and Cameroon-Nigeria border conflict: a historical perspective", Castelein, S., and Otte, A., *Conflict and cooperation related to International water resources: historical perspective*, technical document, International hydrological programme, N°62, Paris, UNESCO, p.69.

Tchad²³. Pour ce qui est particulièrement du fleuve Logone matérialisant au niveau du «Bec du Canard » la frontière entre le Cameroun et le Tchad, un protocole d'accord signé le 20 août 1970 régleme les constructions et aménagements hydrauliques sur cet affluent du Lac Tchad. Malgré cet accord, les difficultés telles que la sécheresse ambiante, le changement du lit du fleuve et l'exploitation inégale des eaux du Logone rendent difficile la coopération. On assiste toujours à des contestations et des tensions entre les populations de ces deux pays²⁴.

Ainsi, dans le bassin du lac Tchad, la dégradation de l'environnement et l'amenuisement des ressources poussent les Etats à accroître leur consommation en eau et de plus en plus donc, les priorités nationales butent sur l'intérêt commun. C'est ainsi qu'on observe dans cette région une logique de conflit et coopération en ce qui concerne la gestion des ressources.

Les causes des conflits qui opposent régulièrement les Etats ou les peuples en ce qui concerne les ressources en eau sont multiples et partagées. Pour certains, il y a déjà rupture entre la population et les ressources disponibles. Pour les néo-malthusianistes par exemple, la production ne croit pas au même rythme que la population. Dans un environnement qui est en constante régression, on observe une croissance de la population, ce qui pose les difficultés d'accès aux ressources. La conséquence logique est donc la raréfaction des ressources et la pauvreté qui sont les causes de la violence²⁵. En effet, en ce qui concerne l'eau, c'est l'accroissement des besoins en celle-ci et l'explosion démographique qui a provoqué son déficit. Pour Robert Kaplan, tous les conflits qu'on observe en Afrique en général, résultent de la compétition pour l'accès aux ressources naturelles. La raréfaction des ressources est la cause principale des conflits²⁶. De ce fait, la compétition pour l'accès aux ressources orientera désormais les relations internationales. De même, Thomas Homer Dixon pense que la diminution des ressources expliquera les conflits à venir²⁷. Longtemps, l'abondance apparente de l'eau dans le monde a donné l'impression qu'elle est une ressource inépuisable. Actuellement, cette eau est en pleine régression. Ceci est d'autant plus vrai que sur le plan pratique par exemple, la superficie du Mega Tchad qui était de 330000 Km² a diminué considérablement. Elle varie aujourd'hui entre 25000 et 15000 Km². Le volume d'eau a

²³ Saïbou Issa, 2001, « Conflits et problèmes de sécurité aux abords sud du Lac Tchad : dimension historique (XIV^e-XX^e siècles) », Thèse pour le Doctorat/PhD, Université de Yaoundé I, p.61.

²⁴ Sambo, A., 2003, « Le fleuve Logone entre le Cameroun et le Tchad : enjeu politique et économique (XIX^e et XX^e siècles) », Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Ngaoundéré, PP.58-63.

²⁵ Homer Dixon, T.F., 1999, p.28.

²⁶ Kaplan, R., 1994, « How scarcity, crime over population, tribalism and disease are rapidly destroyed the social fabric of our planet », <http://www.theatlantic.com/election/connection/foreign/anaraf-htm,24-02-2004>.

²⁷ Homer Dixon, T.F., 1999, p.3.

baissé de 60%²⁸. Pour beaucoup, cette pénurie en eau est à l'origine de plusieurs conflits. Mais faut-il s'en tenir simplement à ce fait pour déterminer les causes des conflits liés à l'eau ?

De nombreux chercheurs à travers le monde soutiennent qu'il n'est aucunement question de parler de pénurie sur la planète. A l'instar de Paul Richard, ils analysent et trouvent que les ressources sont disponibles pour tous mais seulement tout le monde n'y a pas accès²⁹. Le problème réel est donc la mauvaise distribution des ressources et des richesses. La pauvreté et l'inégalité sont des causes, non pas des conséquences du taux élevé de la croissance des populations et de l'amenuisement des ressources³⁰. Ainsi, il y a suffisamment d'eau à travers le monde mais elle est inégalement répartie. Avec 1400 millions de Km³ de volume d'eau, on a une quantité disponible de 7000 m³ d'eau par habitant et par an. Théoriquement, cette quantité liquide est largement suffisante. Bien plus, les besoins en eau douce d'un habitant de la planète sont évalués à 1700 m³ par an (à la fois pour ses besoins propres et les diverses productions). Seulement cette ressource n'est pas équitablement distribuée et beaucoup de régions de la planète sont bien en deçà de 1700 m³ par habitant et par an³¹. Le seul bassin du fleuve Amazone au Brésil par exemple dispose à lui seul de 15% des ressources en eau douce de l'humanité³². Pour Ignacio Ramonet, sur les quelques 40.000 milliards de m³ qui participent au cycle de l'eau, 60% arrosent seulement neuf pays : Brésil, Canada, Chine, Colombie, Etats-Unis, Inde, Indonésie, République démocratique du Congo et Russie³³. Beaucoup de pays ne disposent pas d'assez d'eau alors que leur population s'accroît. Pour Jean-Emmanuel Pondi, avec l'accroissement actuel des populations du monde, un calcul rapide montre qu'avec 40000 Km³ disponibles, la disponibilité moyenne d'eau douce par habitant qui était de 8000 m³ par an en 1990 se limiterait à 4000 m³ vers 2040. Des études indiquent qu'aujourd'hui plus de 200 millions de personnes n'arrivent pas à disposer de 1000 m³ annuel de survie³⁴. On estime que plus d'un milliard de personnes vivant dans les régions arides seront confrontées à la rareté d'eau en 2025³⁵. Cet état de chose est une menace pour la

²⁸ Abubakar Bobboï Jauro, 1989, « la Commission du Bassin du Lac Tchad à sa 25^e année », *Journal de la Commission du Bassin du Lac Tchad*, P. 1.

²⁹ Kaplan, D.R., 1994.

³⁰ Homer Dixon, T.F., 1999, p.29.

³¹ Amadou Attar, 2003.

³² Ibid.

³³ Ignacio, R., 2002, « Une ressource stratégique », *Manière de voir*, N°65, *La ruée vers l'eau*, *Le Monde Diplomatique*, p.6.

³⁴ Pondi, J-E., p.8.

³⁵ Gleditsch, N. P and Hamner, J. H., 2001, « Shared rivers : conflicts and cooperation », paper presented to the 42nd Annual Convention for the International Studies Association, Chicago, P. 3.

paix mondiale car le choc entre la croissance démographique continue et la pénurie des ressources en eau influencera considérablement les relations interhumaines et interétatiques.

Malgré tous ces points de vue, on constate que l'eau est désormais un enjeu important pour les conflits à venir. C'est ainsi que depuis quelques années, de grandes rencontres internationales sont convoquées avec pour ordre du jour le problème de l'eau. C'est aussi pourquoi à l'échelle internationale, on note l'existence de plusieurs associations et organisations intervenant dans la gestion de l'eau. C'est le cas par exemple de l'International Water History Association qui regroupe en son sein plusieurs chercheurs du monde entier. Consciente que l'histoire de l'eau peut jouer un rôle important pour le développement, cette association organise régulièrement des conférences et des colloques où plusieurs sujets ayant trait à l'eau sont abordés.

Et même en Afrique, l'inquiétude a atteint son comble. C'est pourquoi, au sommet de l'Union Africaine qui s'est tenu à Syrte en Libye, les chefs d'Etat se sont entretenus sur la répartition équitable de cette ressource vitale sur le continent. Bien plus, à la conférence des chefs d'Etat de l'Autorité du Bassin du Niger qui s'est tenue à Paris les 26 et 27 avril 2004, la gestion équitable et partagée des eaux de ce cadre géographique était à l'ordre du jour. Ce sont là autant d'occasions d'envisager les enjeux du partage de l'eau, les difficultés rencontrées et les initiatives d'avenir. Ceci démontre davantage s'il en était encore besoin, la nécessité de coopérer en vue d'une meilleure gestion de cette ressource. Dans le même ordre d'idées, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) insiste sur le danger imminent de la rareté de l'eau et reconnaît qu'une bonne gestion peut prévenir et résoudre ces problèmes³⁶.

Le problème de l'eau est à l'heure actuelle loin d'être résolu. Il demeure encore sur le plan des ressources, le souci majeur de nombreux pays du monde. Ceux se trouvant dans les zones arides sont les plus concernés. En Afrique, surtout dans le bassin tchadien, la présence du Lac Tchad et de ses affluents est vitale pour la survie des peuples de cette sous-région. On observe de ce fait la dynamique de coopération et des conflits entre les différents Etats (Nigeria, Tchad, Cameroun, République Centrafricaine). La plupart des différends concernent la gestion de l'eau et de ses ressources. C'est donc à l'issue de ce constat que nous avons intitulé notre travail : « Les cours d'eau transfrontaliers dans le bassin du Lac Tchad : accès, gestion et conflits (XIX^e et XX^e siècles) ».

³⁶ Gleditsch, N. P and Hamner, J. H., 2001.

II – CADRE SPATIAL DE L'ETUDE

Le présent travail a pour cadre géographique le bassin tchadien. Ce bassin est une cuvette de 1,5 millions de Km² que couvre le Tchad, une partie du Niger, du Nigeria, de la République Centrafricaine et du Cameroun³⁷. Le Lac Tchad, situé au cœur du continent africain fait partie de cette région. Il est partagé entre le Niger, le Tchad, le Nigeria et le Cameroun. Le Cameroun principalement couvre environ 1/12^e de la surface du « Moyen Tchad » soit près de 1700 km³⁸. Il est situé entre le 12° 30' et 14° 30' de latitude Nord et entre le 13° et 15°30' de longitude Est³⁹.

Le Lac Tchad compte à lui seul une multitude d'affluents. Nous pouvons citer entre autres le Logone, le Chari, l'El Beid et le Serbewel. Le Chari par exemple vient du Centrafrique et du Soudan. Il draine ses eaux vers le centre et le sud du Lac Tchad et marque à partir de N'djamena la frontière entre le Tchad et le Cameroun⁴⁰. Le fleuve Logone quant à lui, principal pourvoyeur d'eau du Lac Tchad prend sa source sur le plateau de l'Adamaoua (Cameroun) et détermine la frontière entre le Tchad et le Cameroun à partir du Bec du Canard. L'El Beid délimite la frontière entre le Nigeria et Cameroun. On constate donc que l'eau matérialise certaines frontières dans cette région.

Le Bassin du Lac Tchad présente un milieu physique diversifié. Son étirement en latitude fait que cette région soit influencée par une pluviométrie allant de plus de 1700 mm (plateau de l'Adamaoua) à une hauteur annuelle de l'ordre de moins de 500 mm⁴¹. Le Logone par exemple traverse pour l'essentiel une région sahélienne et subit les caprices du climat tropical Soudano-Sahélien. Ce climat est caractérisé par une longue saison sèche qui dure sept mois et une saison de pluie qui dure trois mois (juin, juillet, août). D'ailleurs, la durée de la saison de pluie et la pluviométrie de cette zone diminue lorsqu'on évolue vers le désert du Sahara.

Le choix de l'ensemble du Bassin du Lac Tchad n'est pas fortuit. Travaillant sur les eaux transfrontalières à travers les cours d'eau, nous ne saurons baser exclusivement notre travail sur ce qui se passe dans le Lac Tchad. Ceci est d'autant plus vrai car ce qui se passe en amont des fleuves a des effets sur la quantité et la qualité de l'eau dans le bassin aval. Ainsi,

³⁷ Christian, V., 1997, « Dimensions naturelles des problèmes de l'eau dans le Lac Tchad », Jungraithmayr, H. et al, (eds), *L'homme et l'eau dans le Bassin du Lac Tchad*, Paris, Orstom, P. 10.

³⁸ Olivry, J. C. et Naah, E., 2000, « Hydrologie », Seignobos, C. et Yebi-Mandjek, O., (éds), *Atlas de la province Extrême-Nord Cameroun*, Planche 3, Paris, IRD, P. 24.

³⁹ Krings, M., and Platte, E., 2004, " Living with the lake- an introduction" in Krings, M., and Platte, E. (éds), *Living with the lake*, Allemagne, Köln, p.14.

⁴⁰ Olivry, J. C. et Naah, E., 2000.

⁴¹ Sighonmou, D., 1996, «Exposé sur le volet hydraulique du rapport global du workshop projet Waza Logone », Maroua, P.35.

on ne saurait considérer aussi le Lac Tchad comme une camisole de force. Tous les Etats de la région subissent d'une manière ou d'une autre l'influence des eaux du Lac Tchad et de ses affluents qui, *a priori*, sont primordiales pour le bassin.

Ce cadre apparaît vaste dans l'espace. Pour mieux aborder le thème, les régions bordant le fleuve Chari, le Logone et le lac Tchad vont nous intéresser particulièrement. Ceci pour la simple raison qu'il serait difficile de parcourir toute la région du Bassin du lac Tchad dans le cadre d'une thèse. C'est ainsi que nous identifierons quelques villages, villes voire pays qui subissent l'influence du réseau hydrographique du Lac Tchad. Lors de nos descentes ultérieures sur le terrain, l'accent sera mis sur le bassin versant du Logone et du Lac Tchad.

III - LES LIMITES CHRONOLOGIQUES

Les bornes chronologiques retenues ici sont les XIX^e et XX^e siècles.

Le XIX^e siècle nous amène à scruter le caractère ancien des activités se déroulant autour de l'eau dans le bassin tchadien. On note à partir de cette période la continuité des mouvements des populations vers les abords du Logone, du Chari et du Lac Tchad suite aux attaques des grandes hégémonies politiques de cette région. Pendant cette période, les populations victimes des raids, des actes de pillage et des razzias esclavagistes continuent de se replier aux abords des cours d'eau. Ces endroits offrent des multiples atouts militaires. De ce fait par exemple, les populations, harcelées par les nomades (Kanembou, Kanouri, Mandara...) qui utilisent les chevaux, se réfugient sur les berges des fleuves, qui étant inondées pendant plusieurs mois rendaient le déplacement des chevaux difficile. A cela, il faut ajouter que la région est infestée des mouches Tsé-tsé qui sont néfastes pour les chevaux⁴². On observe aussi au XIX^e siècle la conquête coloniale et les négociations pour délimiter les frontières dans le bassin tchadien. Ce lac fut alors au centre des « rivalités d'explorations-appropriations entre les grandes puissances européennes⁴³. L'accès au réseau hydrographique de cette région dévient alors une priorité d'autant plus qu'il est situé au cœur de l'Afrique.

Le XX^e siècle est significatif à plus d'un titre dans le cadre de cette étude. Les enjeux séculaires des eaux du bassin tchadien qu'ils soient sur les plans politique, économique, culturel et social sont encore perceptibles pour les nouveaux Etats. La récurrence de la sécheresse qu'on observe dans cette région depuis le XIX^e siècle change progressivement les comportements de la population. Bien plus, au XX^e siècle, on observe la mise sur pied des

⁴² Sambo, A., 2003, p.27.

⁴³ Boutrais, J., 1997, « Les populations du Bassin Tchadien : des sociétés non hydrauliques », Jungrauthmayr et al, (éds), P.475

aménagements hydrauliques modernes pour mieux assurer l'exploitation des eaux de ce bassin. L'impact de ces aménagements sur la société est réel. Enfin, plusieurs organismes et organisations interviennent dans la gestion des eaux du Lac Tchad. On a la forte impression qu'aujourd'hui ces derniers ont compris l'importance des eaux dans la région et s'appliquent à améliorer le niveau de vie des populations et les relations entre les différents Etats riverains.

IV- LES RAISONS DU CHOIX DU SUJET

Le choix d'un tel sujet obéit à plusieurs motivations. Tout d'abord, cette étude est une continuité d'un travail que nous avons mené dans le cadre de notre mémoire de Maîtrise. Nous y avons traité des enjeux politiques et économiques du fleuve Logone entre le Tchad et le Cameroun durant le XIX^e et XX^e siècles. Nous avons l'ambition d'étendre notre recherche sur un cadre spatial plus large. Cette étude permettra donc de comprendre l'importance de l'eau et de ses ressources dans l'évolution des sociétés et des Etats.

En effet, l'eau figure parmi les grandes questions de l'histoire. C'est même autour des grands fleuves qu'ont émergé les premières civilisations. L'Egypte comme a su bien le dire Herodote est un «don du Nil ». Il en est de même de la Mésopotamie qui correspond à l'Irak actuel qui est arrosé par le Tigre et l'Euphrate. Les cours d'eau ont été aussi des éléments décisifs dans l'émergence des royaumes et des empires puissants en Afrique. Et dans le Bassin Tchadien, l'histoire des mouvements des populations et des conflits qui se sont produits, s'est écrite pour l'essentiel aux abords du Lac Tchad⁴⁴.

Bien plus, durant notre scolarité à l'Université, nous avons souvent suivi avec intérêt des cours et des exposés portant sur l'importance des points d'eau et de ses ressources. Il s'en dégage régulièrement des conflits de grande envergure. Les cas des conflits qu'on observe au Proche Orient sont illustratifs. Les enjeux du contrôle du Jourdain sont d'une importance vitale pour la Cisjordanie. Tel est aussi le cas pour Israël et c'est pour cette raison que la gestion de l'eau dans ce pays dépend du ministère de la défense⁴⁵.

Aussi, avons-nous constaté que depuis le début du XIX^e siècle en Afrique, on observe une croissance démographique. Ainsi, face à la régression climatique, l'Afrique court un grand danger lié à l'amenuisement des ressources en eau. L'eau est donc absorbée pour la plupart pour l'irrigation et les besoins en celle-ci augmentent sérieusement. La nécessité de

⁴⁴ Nizésété, B.D., 2001, « Symbolisme de l'eau dans les sociétés traditionnelles du Nord-Cameroun », *Palabres*, Actes du premier colloque des écrivains du Nord-Cameroun, Ngaoundéré, Kaarang, p.91.

⁴⁵ Gleditsch, N. P and Hamner, J. H., 2001, P. 1.

faire quelque chose pour que tous les Etats et toutes les couches sociales accèdent à cette ressource s'impose.

Enfin, ce thème n'a pas fait jusqu'ici l'objet d'une étude profonde. Les historiens qui ont jusqu'à présent mené leurs études dans la région se sont plus préoccupés de l'histoire des empires et des royaumes. Et pourtant, l'eau et ses ressources sont indissociables de la construction de ces empires. L'eau est un facteur essentiel de l'histoire politique, économique, sociale et culturelle du Bassin du Lac Tchad. Ce sont là, autant de raisons qui nous ont conduit à choisir ce sujet.

V- INTERETS DE L'ETUDE

Cette étude, une fois achevée, aura des intérêts :

Sur le plan scientifique, ce travail est une contribution à l'historiographie de l'Afrique. Il permettrait de saisir les difficultés liées à la gestion, à l'exploitation d'un fleuve et de ses ressources qui sert de frontière entre différents Etats. Aussi mettra-t-il en exergue l'impact de l'environnement sur le peuplement, les relations interétatiques et du développement économique d'une région.

L'étude du rôle des cours d'eau dans le bassin tchadien permettra de cerner la place centrale de l'eau et de ses ressources dans l'organisation des activités et des rapports entre les différentes communautés et Etats dans une zone semi-aride. Ceci serait de cette façon, une contribution réelle à la prévention, à la gestion et à la résolution des conflits liés à tout ce qui tourne autour de l'eau. Cette étude pourrait également aider les organismes chargés de la gestion de l'eau telles que le Conseil Mondial de l'Eau (WWC) ou le Partenariat Global de l'Eau (GWP) à développer un ou des modèles de gestion des ressources en eau à l'échelle de tout le continent africain.

Cette étude permettrait aux Etats du bassin tchadien de voir les possibilités qu'ils ont de pouvoir bien gérer les eaux transfrontalières en vue d'un partage équitable et rationnel des eaux de la sous-région surtout dans un contexte où à l'échelle planétaire on prône l'accès de tous à cette ressource. Ainsi, cette étude vise la promotion d'une politique de l'utilisation équitable des sources d'eau voire des fleuves transfrontaliers dans le bassin du Lac Tchad.

Sur le plan politique et culturel, l'intérêt d'une telle étude n'est pas moindre. Elle permettra aux Etats de revisiter leur politique de gestion commune des ressources d'un bassin conventionnel. En étudiant les différents conflits liés à l'accès et à la gestion des cours d'eau transfrontaliers, cette étude peut être considérée comme un facteur de paix entre les différents peuples et Etats. Bien plus, loin d'être seulement un facteur de trouble, l'eau partagée entre

plusieurs pays, peut être considérée comme un facteur d'intégration. Elle est un lieu de rencontres, d'échange et souvent un lieu de culte qui marque la fraternité entre les peuples.

Sur le plan social et économique, à l'heure où la lutte contre la pauvreté et contre le chômage est au centre des préoccupations de plusieurs pays, des Organisations Non Gouvernementales (ONG) et des projets ont compris que l'eau peut être un vecteur de développement. C'est pourquoi dans le bassin tchadien, le Projet Waza Logone, la CBLT, le Projet pour le Développement de la Riziculture dans la Vallée du Logone etc...interviennent dans le domaine en vue d'aider à une exploitation rationnelle des ressources halieutiques. La recherche des stratégies pour lutter contre la pauvreté passe nécessairement par la connaissance de l'évolution des sociétés et des différentes activités (pêche, élevage, transport et agriculture) développée par les riverains. Cette étude permettra donc aux populations d'améliorer les potentialités que leur offrent les eaux du bassin tchadien. Elle pourra aussi aider les organismes à mieux maîtriser les activités de la population, à développer des initiatives de développement et surtout à avoir une vision plus large sur l'historique des ressources naturelles de cette région.

VI- REVUE DE LA LITTÉRATURE

Il importe de souligner que dans l'étude du bassin du Lac Tchad, nous ne sommes pas pionnier. D'autres, qu'ils soient géographes, sociologues, anthropologues, historiens ou juristes s'y sont intéressés. C'est pourquoi, pour mener à bien ce travail, nous nous sommes d'abord investi dans la consultation d'un certain nombre d'écrits. Ce qui nous a permis d'avoir une idée par rapport à ce qui a été déjà fait afin de donner une orientation à notre sujet.

Ainsi, dans ses relations de voyage, l'explorateur allemand Heinrich Barth⁴⁶ à travers son voyage en Afrique du Nord et Centrale remonte en 1851 le cours moyen du Logone et atteint le Lac Tchad. Il décrit le réseau hydrographique de cette région et son impact sur les populations riveraines. On y saisit les différentes activités pratiquées par celles-ci. Il en est de même de l'explorateur français, Jean Lenfant⁴⁷ qui, dans ses efforts de recherche d'une voie de pénétration facile et rapide vers le Lac Tchad, se retrouve sur le Logone. Il décrit ce fleuve, les activités qu'il génère et les comportements des riverains. Mais ces auteurs, n'étant que des explorateurs décrivent ce qu'ils voient et s'intéressent à ce qui est rentable pour leurs pays

⁴⁶ Barth, H., 1965, *Travels and discoveries in North and Central Africa (1849- 1855)*, V. 2, London, Frank Casst and Colt D.

⁴⁷ Lenfant, J., 1905, *La Grande Route du Tchad*, Paris, Hachette et Cie.

respectifs. On y saisit l'intérêt de l'accès à l'eau du bassin du lac Tchad par les Européens. Cette description fort utile ne permet pas d'avoir une bonne évolution hydrologique des eaux de cette région.

Jean-Claude Olivry⁴⁸ quant à lui présente sommairement les affluents du Lac Tchad. Son travail permet d'avoir une idée de la situation géographique du Logone, du Chari, du Lac Tchad et de l'évolution hydrologique de ces cours d'eau. Abondant dans le même sens, Alain Beauvilain⁴⁹ a eu le mérite de présenter l'évolution hydrologique du Lac Tchad dans le temps et l'impact de la sécheresse ambiante sur les plaines d'inondation de la région. Il a aussi étudié les migrations des populations vers le Lac Tchad en raison du manque d'eau qu'on observe dans cette région.

Parlant justement des migrations, Taimou Adjil⁵⁰ étudie les relations qui existent entre la régression du niveau d'eau du lac Tchad et l'occupation progressive des abords immédiats du fleuve Logone par les Kotoko. Abondant dans le même sens, Amadou Haman⁵¹ s'intéresse au rôle de l'eau dans le processus de migration et d'implantation des Massa sur la rive gauche du Logone. Il en est de même de l'ouvrage de Igor de Garine⁵². Il montre les étapes de peuplement des Massa du Mayo Danay et les différentes phases d'occupation de la plaine du Moyen Logone par les ethnies qui cohabitent dans cette région. On saisit les rapports qu'y a eu entre les Massa et leurs voisins (Baguirmiens, Kanouris, Peuls).

Ainsi, une fois installées, les populations du bassin du Lac Tchad entament³⁴ l'exploitation des atouts que regorge cette région. C'est ainsi que plusieurs travaux ont été réalisés en ce qui concerne l'évaluation des ressources et leur exploitation.

L'ouvrage ayant pour éditeurs Hermann Jungraithmayr et Daniel Barreteau⁵³ regroupe plusieurs articles qui traitent du rôle et la place de l'eau dans le bassin du Lac Tchad avec ses incidences sociales, économiques, culturelles et les représentations que les hommes s'en font. On saisit à travers cet ouvrage les différentes richesses naturelles du Bassin du Lac Tchad. L'ouvrage de J. Blache et F. Milton⁵⁴ est une contribution à la connaissance de la pêche dans

⁴⁸ Olivry, J-C, 1986, *Fleuves et Rivières du Cameroun*, Paris, Orstom.

⁴⁹ Beauvilain, A., 1989, « Nord Cameroun : crises et peuplement », T. 1 et T. 2, thèse de Doctorat es Lettres et Sciences humaines, Université de Rouen.

⁵⁰ Taimou Adjil, 1994, « Les Kotoko des abords Sud du Lac Tchad : Origines, migration et implantation », Mémoire de DIPES II, ENS, Yaoundé.

⁵¹ Amadou Haman, 1996, « Les Massa de la rive gauche du Logone (Nord Cameroun) : Origine, migration et processus d'implantation », Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I.

⁵² De Garine, I., 1964, *Les Massa du Cameroun : vie économique et sociale*, Paris, PUF.

⁵³ Jungraithmayr, H. et al, (éds) 1997.

⁵⁴ Blache, J. et Milton, F., 1962, *Première contribution à la connaissance de la pêche dans le Bassin hydrographique Logone, Chari, Lac Tchad*, Paris, Orstom.

le Bassin hydrographique du Logone, Chari et du Lac Tchad. Il permet de saisir le déroulement de la pêche et les différentes techniques utilisées par les peuples du Bassin du Lac Tchad. Cette étude aborde la distribution des activités de la pêche dans un cadre géographique et ethnique. Elle fait tour à tour état de cette activité chez les Massa, Kotoko et Mousgoum.

Bien plus, Marcel Rousart⁵⁵ quant à lui présente dans son ouvrage les atouts économiques de la berge du Logone et du Lac Tchad. Il identifie les différents travaux d'aménagement et l'évolution de la riziculture sur les berges du Logone depuis la période coloniale. Sauf que, tous ces travaux ne relèvent pas les relations entre la disponibilité des ressources et les comportements des populations.

C'est ainsi que Thomas Homer Dixon⁵⁶ développe les théories qui mettent en rapport la raréfaction des ressources et la violence à travers le monde. Son travail se base essentiellement sur les ressources renouvelables telles que l'eau fraîche, les pâturages et les terres fertiles. Ce travail est d'un apport important pour comprendre les débats actuels sur les problèmes de la dégradation de l'environnement qui de plus en plus devient incontournable pour expliciter les différents conflits liés à l'accès et à la gestion des ressources. Toutefois, ce travail n'a pas focalisé son attention sur ce qui se passe sur le lac Tchad. Ainsi, la thèse de Saïbou Issa⁵⁷ comble cette lacune en mettant en exergue les relations qui existent entre dégradation de l'environnement, amenuisement des ressources et les conflits intercommunautaires et interétatiques aux abords sud du lac Tchad. Ce travail permet de saisir l'évolution écologique de cette région et les compétitions violentes pour l'accès aux ressources naturelles. Il analyse aussi les mécanismes bilatéraux et le rôle de la CBLT en faveur de la prévention et de résolution des conflits territoriaux sur le lac Tchad. En outre, son article⁵⁸ au titre fort évocateur retrace l'historique des enjeux sécuritaire et politique du lac Tchad des périodes des grands empires jusqu'aux différends frontaliers opposant le Cameroun et le Nigeria en passant par les intérêts stratégique et économique qui ont sous-tendu la conquête coloniale. Il y fait aussi allusion à la récurrence de la sécheresse dans la région et les mouvements de la population sur les différentes îles du lac et les conflits y afférents. Mais, ce travail ne dégage pas les difficultés liées à la gestion des cours d'eau transfrontaliers.

⁵⁵ Rousart, M., 1987, *Nord-Cameroun : ouverture et développement*, Coutance, Claude Bellée.

⁵⁶ Homer Dixon, T.F., 1999.

⁵⁷ Saïbou Issa, 2001.

⁵⁸ Saïbou Issa, 2002.

Dans le souci de comprendre les difficultés que pose l'exploitation des ressources d'un fleuve transfrontalier, nous avons dans le cadre de notre mémoire de maîtrise étudié les enjeux politiques et économiques du fleuve Logone entre le Tchad et le Cameroun⁵⁹. Il était ainsi étudié les enjeux sécuritaires du Logone sous l'ère des Grands Empires, son importance durant la période coloniale et son exploitation actuelle entre le Cameroun et le Tchad en ce qui concerne les aménagements hydrauliques.

En somme, nos devanciers présentent les fleuves du bassin du Lac Tchad, leur évolution hydrologique, les différentes ressources de ces eaux et les activités qu'ils génèrent. La littérature s'est davantage intéressée au processus de migration, l'implantation des populations et l'exploitation des cours d'eau du bassin tchadien. Pourtant le débat porte de plus en plus sur les rapports entre les différents Etats en ce qui concerne la gestion des eaux transfrontalières et de ses ressources, l'impulsion sociale et culturelle des cours d'eau et les comportements des populations et des Etats face à la sécheresse récurrente dans le bassin du Lac Tchad. C'est donc pour tenter de combler cette lacune que consiste notre modeste contribution.

VII - PROBLEMATIQUE

Le bassin tchadien présente plusieurs cours d'eau qui traversent ou matérialisent les frontières entre deux ou plusieurs Etats. Ce sont les cas avec les fleuves Logone, Chari et El Beid qui délimitent les frontières entre les Etats. Le lac Tchad également matérialise la frontière entre quatre pays (Nigeria, Cameroun, Tchad et Niger). Dans un contexte où on observe dans cette région une dégradation continue de l'environnement et l'amenuisement des ressources, la question du partage de l'eau se pose ainsi avec acuité au niveau interétatique.

De ce fait, la préoccupation centrale qui guide ce travail, est de présenter le partage des ressources communes situées de part et d'autre des frontières naturelles certes, mais imprécises et souvent disputées. Il s'agit d'analyser l'organisation de l'exploitation des ressources halieutiques par les Etats et par les communautés frontalières ; de ressortir les difficultés politiques, économiques et sociales que génère cette exploitation dans un contexte de raréfaction des ressources naturelles due à la dégradation de l'environnement et de ressortir les conflits interétatiques et intercommunautaires et leur résolution. Bref, ce travail pose la question de la géopolitique de l'eau dans le bassin tchadien en général et aux abords sud du lac Tchad en particulier.

⁵⁹ Sambo. A., 2003.

VIII - OBJECTIFS

Plusieurs objectifs sous tendent ce travail. Ils visent:

- à analyser les migrations liées à l'accès à l'eau et à dégager le rôle stratégique des berges des cours d'eau comme zone de refuge et sites défensifs ;
- à dégager le contrôle de l'eau par les autorités traditionnelles et à cerner la gestion des points d'eau et tous les mécanismes de leur exploitation dans les sociétés traditionnelles du bassin tchadien ;
- à examiner l'importance de l'eau pendant la conquête coloniale, les rivalités entre les puissances coloniales et la course à l'accès à l'eau qui a sous-tendu la délimitation des frontières entre les Etats du bassin du Lac Tchad ;
- à appréhender la gestion des cours d'eau transfrontaliers entre les différents Etats, à dégager l'exploitation unilatérale des eaux à travers l'édification des barrages d'irrigation, de stations de pompage et à analyser tous les conflits liés à l'eau (interétatiques, inter villages et intercommunautaires) ;

IX- RESULTATS ESCOMPTES

Au terme de cette étude, nous voudrions montrer que la gestion et l'exploitation des cours d'eau transfrontaliers dans le bassin tchadien tout comme ce qui se passe ailleurs mérite aussi une attention particulière. La gestion équitable et rationnelle de ces cours d'eau pose des sérieuses difficultés entre les Etats. La récurrence de la sécheresse aidant, l'accès à l'eau pour les populations n'est pas une sinécure. De ce fait, ce travail présente le caractère persistant de la dynamique des coopérations et des conflits entre les Etats en ce qui concerne la gestion des eaux.

Ce faisant, il répertorie et identifie tous les protocoles d'accords, les conventions signées entre les Etats et difficultés pour ceux-ci de respecter leur engagement. Nous voudrions ainsi montrer que les signatures d'accords seuls ne suffisent pas pour une bonne gestion des ressources. Signés entre les Etats, ces accords sont sensés s'appliqués à des populations qui d'une part sont fidèles à la conception ancestrale du foncier et d'autre part ignorent même l'existence des ces accords.

De ce fait, cette étude ambitionne aussi mettre à profit le propre « savoir faire » de gestion concertée de ressource en eau de ces populations une bonne gestion de celle-ci se construit surtout au niveau des communautés. D'où la nécessité pour nous qu'à la fin de ce travail apparaissent aussi les mécanismes endogènes de prévention et des résolutions des conflits.

X - METHODOLOGIE

Ce travail de recherche se fera en plusieurs phases. Il s'agit de la collecte des données, du traitement de ces dernières, de leur analyse et enfin la dernière étape consiste à la rédaction.

En ce qui concerne la collecte des données, nous allons avoir recours aux sources écrites, orales, iconographiques et à la méthode d'observation sur le terrain.

Les sources écrites seront issues des documents ayant trait au sujet. Ce sont entre autres les ouvrages, les articles, les communications, les thèses, les mémoires, les rapports et les archives de toutes sortes. La consultation de ces ouvrages sera faite dans les bibliothèques de l'université de Ngaoundéré, de Yaoundé I, du programme Ngaoundéré-Anthropos, au CEDC à Maroua, au CEFOD à N'djamena. L'accent sera mis sur les documents de premières mains tels que les écrits des explorateurs européens et les voyageurs arabes. Quant aux documents d'archives, la consultation se fera aux Archives Nationales de Yaoundé (ANY) à l'IRD (Institut de Recherche et de Développement) à Yaoundé, aux Archives Provinciales de Maroua (APM), à la SEMRY (Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture de Yagoua) à Yagoua, au Projet Waza-Logone à Maroua, à la CBLT et aux ministères tchadien, camerounais, nigérian et même centrafricain concernés par la gestion des eaux et ses ressources. A ce niveau, également, nous comptons trouver des documents au niveau des ONG et des projets qui travaillent dans le secteur des eaux du bassin du Lac Tchad. L'analyse de ces documents contribuera à l'approfondissement des connaissances par rapport à notre thème et zone d'étude. Certains documents nous permettront de disposer des informations spécifiques.

Les sources orales quant à elles consisteront à des entretiens individuels ou de groupes avec des personnes ayant des connaissances par rapport au sujet. Les enquêtes vont être menées dans différents villages et villes du Cameroun, du Tchad et du Nigeria. Ces enquêtes se feront suivant un programme.

Dans le souci d'avoir un travail objectif, nous nous intéresserons aux diverses personnes concernées par le fleuve. Pêcheurs, piroguiers, cultivateurs, éleveurs, sultans, notables, commerçants entre autres seront approchés. Nous essayerons autant que possible de rencontrer toutes ces différentes personnes dans les différents pays et les multiples ethnies qu'on retrouve dans le bassin du Lac Tchad. Nous rencontrerons aussi toutes les autorités administratives (préfets, sous-préfets, délégués etc) et les responsables des organismes, sociétés et projets intervenant dans la gestion des eaux du bassin. Ainsi, toutes les personnes susceptibles de nous fournir des informations fiables sur le passé et le présent de la région du

Lac Tchad seront approchées. Le mode de collecte des données sera la prise des notes et l'enregistrement. Travaillant sur des peuples divers, nous ferons usage du français, de l'anglais, du foulfoudé ou alors nous aurons recours à des interprètes en cas de nécessité.

Bien plus, nous entrevoyons des voyages à la mesure des moyens disponibles dans certains pays de l'Afrique de l'Ouest tels que le Sénégal, le Niger, la Mauritanie, le Mali où la présence du fleuve Sénégal est vitale pour la survie des peuples de cette sous région. L'Afrique de Ouest tout comme le bassin du Lac Tchad font partie des régions qu'on identifie comme menacées par la violence et à la « crise de l'eau ». Des pareilles descentes sur le terrain, nous permettrons de faire des analyses comparatives pouvant amener à constater que les problèmes qu'on observe dans ces pays reflètent en fait ce qui se passe dans le bassin du Lac Tchad. L'analyse de ce qu'on observe ailleurs peut nous amener à mieux résoudre ce qui se vit chez nous et à opter pour une harmonisation de la politique du développement national entre les Etats concernant l'eau et ses ressources.

En ce qui concerne les sources iconographiques, elles consisteront à la récolte et à la prise des vues (photos) lors de nos investigations sur le terrain. Ces photos seront collectées dans toute la région du Lac Tchad.

Enfin, l'observation sur le terrain sera une source indispensable pour l'étude de cette question. Nous ferons des voyages dans toute la région de notre zone d'étude afin d'observer sur le terrain le déroulement des différentes activités que les fleuves génèrent, les rapports entre les populations et les problèmes liés à la gestion de ressources transfrontalières.

Ainsi, conformément aux objectifs visés et à la variété des domaines embrassés, il est nécessaire de préciser la méthode d'analyse conséquente. Plusieurs approches ont été choisies dans le cadre du traitement, de l'interprétation des données et de recoupement de l'information. Ainsi, une analyse empirique et diachronique permettront de reconstituer les causes et le début des conflits qui nécessitent une étude complète. Il est donc utile d'étudier la gestion, l'exploitation des cours d'eau et les conflits en fonction de l'évolution et de la succession des événements dans le temps.

L'analyse synchronique est aussi indispensable, car il est nécessaire d'analyser les faits étudiés et les influences qu'ils subissent. Ce qui permettra d'établir les rapports entre l'environnement et les comportements des populations.

L'analyse systémique quant à elle est incontournable car chaque événement doit être rapporté à la société tout entière. Elle permettra de ressortir le rôle de la dégradation de l'environnement sur les mentalités des populations et les différents conflits. Ces conflits ne

sont pas des faits isolés. Ils résultent pour la plupart dans un environnement où l'eau devient de plus en plus rare.

Toutes ces approches exigent une vue pluridisciplinaire. Ce sujet fait appel à l'hydrologie, à l'anthropologie, à la climatologie, à la géopolitique et bien d'autres sciences auxiliaires. Les données de ces disciplines combleront les lacunes des travaux historiques.

Enfin les sources ci-dessus présentées autant que la méthode d'analyse, il importe maintenant d'adopter une démarche conséquente. Par souci d'éclaircissement de rigueur scientifique, le plan de ce travail intègre à la fois des données chronologiques et thématiques.

XI-PLAN

INTRODUCTION GENERALE

CHAPITRE I: CADRE GEOGRAPHIQUE ET PANORAMA HISTORIQUE DU BASSIN DU LAC TCHAD

- A- Cadre physique et humain
- B- Panorama historique
- C- Concepts et théories

CHAPITRE II : EAU ET HISTOIRE DU PEUPEMENT

- A- Facteurs des migrations de populations
- B- Les cours d'eau comme facteurs d'émergence des royaumes et Empires
- C- Les différentes vagues de migrations et d'implantation des populations

CHAPITRE III : EAU ET SOCIETE DANS LE BASSIN DU LAC TCHAD

- A- L'image de l'eau dans les sociétés du bassin du Lac Tchad
- B- Les activités économiques liées à l'eau
- C- Gestion traditionnelle de l'eau

CHAPITRE IV : EAU, EXPLORATION ET CONQUETE COLONIALE

- A- L'exploration du bassin du Lac Tchad
- B- Accès à l'eau et délimitation des frontières

CHAPITRE V : EAU ET CONFLITS INTERCOMMUNAUTAIRES ET TRANSFRONTALIERS

A- Dégradation de l'environnement, migrations et accès aux ressources

B- Typologie des conflits intercommunautaires transfrontaliers et leur résolution

CHAPITRE VI : EXPLOITATION DU FLEUVE LOGONE ENTRE LE CAMEROUN ET LE TCHAD : COOPERATION ET CONFLITS

A- Coopération dans le cadre de l'exploitation du fleuve Logone

B- Les conflits entre le Tchad et le Cameroun autour du fleuve Logone

CHAPITRE VII : LE LAC TCHAD : UNE RESSOURCE MULTILATERALE

A- Importance et enjeux du Lac Tchad pour les populations et les Etats

B- Coopération et conflits autour du Lac

CONCLUSION GENERALE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

XII. CHRONOGRAMME

Périodes	Activités
Novembre 2005-avril 2006	Recherches documentaires et des archives à Maroua, Yagoua, N'Djaména, Maiduguri et Yaoundé; recherche et enquêtes dans les organismes et autres structures intervenant dans la gestion et l'exploitation des eaux
Mai-septembre 2006	Travaux de terrain: entretiens avec les populations riveraines du Lac Tchad, du Logone, du Chari et de l'El Beid
Octobre-février 2007	Recherches complémentaires sur Internet, organisation et traitement des données recueillies. Discussion avec le directeur de thèse pour orientations éventuelles.
Mars-juin 2007	Deuxième descente sur le terrain (enquêtes complémentaires)
Juillet-octobre 2007	Organisation, traitement des données recueillies et début de rédaction de la thèse.
Novembre-février 2008	Fin de rédaction et présentation de la première mouture au directeur de thèse
Mars-novembre 2008	Correction, mise en forme et dépôt de la thèse pour soutenance

SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

A- Documents d'archives

a. Archives Nationales de Yaoundé (ANY)

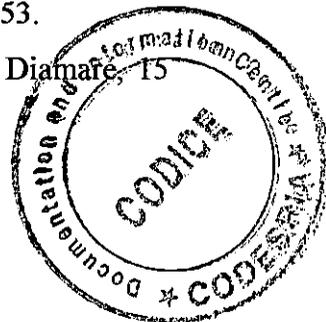
- ANY, APA 11834/F, Yagoua, situation politique, 1932.
- ANY, APA 10213/17, Fort-Fourreau, Conseil des notables.
- ANY, APA 10213/A, Fort-Fourreau, Rapport de tournée, 1924/1928.
- ANY, 1AC 1752, Logone et Chari, Réformes foncières, 1952.
- ANY, 1AA 329/C, Nord Cameroun, Région administrative du Nord (Adamaoua, Benoué, Diamaré, Logone et Chari, Margui-Wandala, Mayo-Danai), Monographie, projet de développement, 1966-1968.
- ANY, 2AC 6717, Yagoua, tournées effectuées par Relly, chef de la Division de Yagoua en vue de régler les palabres sur la limite Cameroun-Tchad, 1950.
- ANY, 1AC 82/9, Nord-Cameroun, Riz, culture, 1953.
- ANY, 2AC 49, Pêches continentales et maritimes du plan de développement économique et social du Cameroun, 1954.
- ANY, 1AC 507, Programme de développement de la pêche dans le territoire du Cameroun, 1950-1951.
- ANY, 3AC 2381, Correspondance relative à l'étude des possibilités de développement de la pêche dans le Lac Tchad et le Logone, 1955.
- ANY, 1AC 1752/24, Les croisières sauvages de monsieur Perraud, 24 octobre 1953.
- ANY, 1AC 1752/6, Immigration mousgoum, Rapport du chef de la région du Diamaré, 15 septembre 1953.

b. Archives Provinciales de Maroua (APM)

- APM, AI 1934 III 2-1, Maroua, Délimitation Tchad-Cameroun, 1934-1941.
- APM, AI 1936 III 7-1, Diamaré, mouvements de migration dans le Diamaré, 1936-1969.
- APM, AI 1969 III 2-1, Maroua, frontière tchado-camerounaise, affaire de vol de 155 beufs au préjudice du nommé Bappa Moussa (Région Tchad), 1969.
- APM, AI 1970 III 2-1, Maroua, Relations économiques et douanières Tchad-Cameroun, 1970.
- APM, non classées, Frontières-Conventions franco-allemandes de 1894-1908.
- APM, non classées, Matérialisation des frontières communes, Cameroun et AEF.

c-Archives de la SEMRY (ASY)

- ASY, non classées, Compte-rendu de la mission du 7 avril 1986.



ASY, non classées, Correspondance du Directeur Général de la SEMRY à Mme le Vice-Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, 02 avril 1985.

ASY, non classées, Correspondance du ministre d'Etat chargé du Plan et de l'Aménagement du Territoire au Directeur Général de la SEMRY, 04 avril 1985.

ASY, non classées, Correspondance ministre d'Etat chargé du Plan et de l'Aménagement du Territoire du Cameroun à Monsieur le Ministre du Commerce et de l'industrie de la République du Tchad, 29 octobre 1971.

ASY, non classées, Note aide mémoire sur la situation prévalant le 23 mars 1985 sur les eaux du Logone.

ASY, non classées, Procès verbal de rencontre de la république du Tchad, Bongor le 28 janvier 1986.

ASY, non classées, Procès verbal de rencontre, Yagoua le 27 janvier 1986.

ASY, non classées, Protocole d'accord concernant les aménagements hydrauliques sur le Logone, 20 août 1970.

d. Archives de la CBLT (ACBLT)

ACBLT, 0045, Procès verbal de la quatrième conférence des Chefs d'Etat, Lagos, 1983.

ACBLT, 0045, Rapport de la réunion extraordinaire de 1983. Rapport de la sous commission sur la délimitation des frontières.

ACBLT, 0037, Procès verbal de la trente sixième session, Maroua, 30 novembre- 01 décembre 1988

ACBLT, 0037, Procès verbal du septième sommet des Chefs d'Etat de la CBLT, Yaoundé, 13-14 février 1990.

ACBLT, 0083, Procès verbal de la troisième session, Garoua, 13-14 mars 1995.

B. Ouvrages

Anene, J.C., 1970, *The international boundaries of Nigeria*, London, Longman.

Asiwaju, A. I., and Adeniyi, P. O., 1989, *Borderland in Africa: A multidisciplinary and comparative focus on Nigeria and West Africa*, Nigeria, University of Lagos Press.

Azevedo, M., 1990, *Cameroon and Chad in historical and contemporary Perspectives*, New-York, The Edwin Mellen Press.

- Baeuer, F.,(Traduction de Mohamadou,E)., 2002, *L'expédition allemande Niger-Bénoué-Lac Tchad (1902-1903)*, Paris, Karthala.
- Barth, H., 1965, *Travels and discoveries in North and Central Africa (1845-1855)*, 4 Vol, London, Frank Cass & Co Ltd.
- Blache, J.C, et Milton, F., 1962, *Première contribution à la connaissance de la pêche dans le bassin hydrographique Logone, Chari, Lac Tchad*, Paris, ORSTOM.
- Bouchardeau, A. et Lefevre, R., 1957, *Monographie du Lac Tchad*, t.1, Paris, ORSTOM.
- Boutrais, J., (éd),1988, *Du politique à l'économie : Etudes historiques dans le bassin du lac Tchad*, Paris, ORSTOM.
- Brown, M. E(ed) *Ethnic Conflict and international security*, Princetown, Princetown University Press.
- Brownlie, I.,1979, *African boundaries : A legal and diplomatic encyclopaedia*, London, C.Hurst.
- Bruel, G., 1960, *Le cercle du moyen Logone*, Paris, ORSTOM.
- Cabot, J., 1905, *Le bassin du moyen Logone*, Paris.
- Cabot, J., 1955, *Populations du Moyen Logone : Tchad-Cameroun, région du Mayo-Kebbi* , Paris, ORSTOM.
- Cabot,J., 1965, *Bassin du Moyen Logone* , Paris, ORSTOM.
- Castelein, S., AND Otte, A., 2002, *Conflict and cooperation related to international water resources: historical perspective*, Technical document, International Hydrological Programme, n° 62, Paris, UNESCO.
- Chevalier, A.,1907, *L'Afrique Centrale française : Mission Chari- Lac Tchad (1902-1904)*, Paris, Challanal.
- Curzon, L.,1908, *Frontiers*, London, Oxford University Press.
- De Garine, I., 1964, *Les Massa du Cameroun: vie économique et sociale*, Paris, P.U.F.
- Dictionnaire Encyclopédique Quillet, 1975, T1, Paris 7, Librairie Aristide Quillet,
- Diehl, P.F. and Gleditsch, N.P., 2001, *Environmental conflict*, Boulder, CO:Westview.
- Doob, W.,(éd), 1970, *Resolving Conflict in Africa : the fermeda workshop*, New Haven, CF : Yale University Press.
- Doob, W.,1984, *La résolution des conflits*, Bordeaux, Nouveaux Horizons.
- Dumas-Champion, F.,1983, *Les Massa du Tchad. Bétail et Société*, Paris, Cambridge University Press.
- Dupriez, H.et Deleener, P.,1990, *Les chemins de l'eau :Ruissellement, irrigation, drainage*, Paris, Harmattan.

- Durand, R., 1977, *Situation actuelle des pêcheurs dans la région du lac Tchad*, CBLT, Tchad, Ndjamana.
- Garine, I. de , 1964, « Massa et Moussey du Tchad et du Cameroun : Vie économique et sociale », Paris, P.U.F.
- Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse, 1983, T4, Paris, Librairie Larousse.
- Grawitz, M., 2000, *Lexique des Sciences Sociales*, Paris, Dalloz.
- Grawitz, M., 2001, *Méthodes des Sciences Sociales*, 11^{ème} ed, Paris, Dalloz
- Homer Dixon, T. F., 1999, *Environment, scarcity and violence*, U.K, Princeton University Press.
- Huby, M., 1998, *Social policy and the environment*, U.K., Open University Press.
- Ibn Fartua, A., 1970, *History of the first twelve years of the reign of Maï Idriss Aloma(1571-1583)*, HR Palmer(ed), London, Frank Cass and Co Ltd.
- Jungraithmayr, H. et Al,(éds), 1997, *L'homme et l'eau dans le bassin du lac Tchad*, Paris, ORSTOM.
- Krings, M., and Platte, E., (eds) 2004, *Living with the lake*, Allemagne, Köln, p.14.
- Lassere, F. et Gonon, E., 2001, *Espaces et enjeux-Méthodes d'une géopolitique critique*, Montréal et Paris, Harmattan.
- Lebeuf, A. M. D., 1969, *Les principautés Kotoko : essai sur le caractère sacré de l'autorité*, (Sous la dir.) de A. Leroi Gourhan et Cl. Levi-Strauss, CNRS, Paris.
- Lenfant, J., 1905, *La Grande Route du Tchad*, Paris, Hachette et Cie.
- Luard, E., 1970, *The international regulation of frontiers disputes*, London, (sme) .
- Mohammadou, E., 1983, *Idriss Alaoma ou l'apogée du Kanem-Bornou*, coll. grandes figures africaines, Librairie Pakan, NEA.
- Myers, N. & Simon, J., 1994, *Scarcity or abundance? A debate on the environment*, New York & London, Norton.
- Olivry, J-C., 1986, *Fleuves et rivières du Cameroun*, Paris, ORSTOM.
- Olivry, J-C., 1996, *Hydrologie du lac Tchad*, Paris, ORSTOM.
- Petrequin, P., 1979, *Gens de l'eau, gens de la terre*, Paris, Hachette.
- Ropiva, M-L., 1974, *Géopolitique de l'intégration en Afrique Noire*, Paris, Harmattan.
- Roupsart, M., 1997, *Nord Cameroun : ouverture et développement*, Coutance, Claude Bellée.
- Seignobos, C. et Yebi-Mandjek, O., (Eds), 2000, *Atlas de la province Extrême-Nord Cameroun*,_Planche 3, Paris, IRD
- Smith, R., 1976, *Warfare and diplomacy in precolonial West Africa*, London, Metlmel and co.

- Tilho, J., 1990, *Documents scientifiques de la mission Tilho (1906-1909)*, T 1, Paris, Imprimerie Nationale.
- Touzard H., 1977, *La médiation et la résolution des conflits*, Paris, P.U.F.
- Troadec, J.P., 1989, *L'homme et les ressources halieutiques :Essai sur l'usage d'une source renouvelable*, France, Plouzané Ifremer.
- Urvoy, Y.,1949,*Histoire de l'empire du Bornou*, Paris, Larose.
- Wallenster,P., 2002,*Understanding Conflict Resolution. War, Peace and the Global System*, Londres, Sages publications.
- Zartman,I.W.,and Rasmussen ,J.L (éd) 1990, *La résolution des conflits en Afrique*, Paris, l'Harmattan.
- Zartman,I.W.,and Rasmussen ,J.L (éd),1997,*Peace-making in international conflict. Methods and Technics*, Washington D.C, United States Institute of Peace Press.

C- Articles de revues, chapitres d'ouvrages et communications

- Abubakar Bobboï Jauro, 1989, « la Commission du Bassin du Lac Tchad à sa 25^e année », *Journal de la Commission du Bassin du Lac Tchad*,
- Affeltranger, B., 2003, « L'eau sans guerre ? », *Le Nouvel Afrique-Asie*, N°162, France-Paris, pp.64-68.
- Amadou Attar, « L'eau, ressource essentielle du XXI^e siècle », Forum International de l'eau, 2003, Mauritanie.
- Benech, V. Et Quinsiere, J.,1983, "Migrations de poissons vers le lac Tchad à la décrue de de la plaine du Nord Cameroun III , variation annuelle en fonction de l'hydrologie", *Revue hydrobiologique tropicale* , N° 13, pp.287-316.
- Bernus, E., 1974, « Possibilités et limites de la politique d'hydraulique pastorale dans le Sahel nigérien », *Cahiers des sciences humaines*, vol. XI, n°2, Editions ORSTOM.
- Cahiers des sciences humaines*, 1974, Vol. 11, n°1, Editions ORSTOM, série hydrologie.
- Gleditsch, N. P and Hamner, J. H., 2001, « Shared rivers : conflicts and cooperation », paper presented to the 42nd Annual Convention for the International Studies Association, Chicago.

Ignacio, R., 2002, *Manière de voir: la ruée vers l'eau*, n°65, *Le monde diplomatique*.

¹ Kaplan, R., 1994, "How scarcity, crime over population, tribalism and disease are rapidly destroyed the social fabric of our planet"

<http://www.theatlantic.com/election/connection/foreign/anaraf-htm,24-02-2004>

Muhammad Hassan, 2003, "Water and poverty: abundance and exploitation in a semi-arid environment", 12th Mega-Tchad Conference, Center for trans-Saharan Studies, University of Maiduguri.

Nizésété, B.D., 2001, Symbolisme de l'eau dans les sociétés traditionnelles du Nord Cameroun", *Palabres*, Actes du premier colloque des écrivains du Nord Cameroun, Ngaoundéré, Kaarang.

Pondi, J-E., « L'Afrique face aux défis de la paix et de la sécurité à l'ère de la mondialisation » in *L'Afrique face aux défis de la mondialisation*,

Saïbou Issa, 2004, " Le mécanisme multilatéral de la CBLT pour la résolution des conflits frontaliers et la sécurité dans le bassin du lac Tchad ", *Enjeux*,

Santoir, C., 1990, « Les Peul "refusés", les Peul mauritaniens réfugiés au Sénégal », *Cahiers des sciences humaines*, Vol. 26, n°4, Editions ORSTOM.

Sigohmnou, D., 1996, Exposé sur le volet hydrologique du Rapport global de Workshop Projet Waza Logone, Maroua.

Stemning, D.J., 1957, " Transhumance, migratory drest, migration patterns of pastoral fulani nomadism", *Journal of Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, N° 87.

Thierry, H., 1985, «fleuves Internationaux », *Encyclopédia Universalis*, V 7, Paris, Encyclopédia Universalis.

Ugherughe, P.O., 1988, "Water use and pasture management in the Chad basin", *Annals of Borno*, vol.5, Nigeria, University of Maiduguri Press.

Williams, P., 2001, « Turkey's H₂O diplomacy in the middle east », *Security dialogue*, Sage publications, vol 33, N°1.

C- Mémoires, Rapports et Thèses

- Amadou Haman, 1996, « Les Massa de la rive gauche du Logone (Nord Cameroun) : Origine, migration et processus d'implantation », Mémoire de Maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I.
- Bah, T. M., 1985, « Guerre, pouvoir et société dans l'Afrique pré coloniale (entre le Lac Tchad et la côte du Cameroun) », Thèse de doctorat d'Etat d'Histoire, Université de Paris, Panthéon-Sorbonne.
- Beauvilain, A., 1989, « Nord Cameroun : crises et peuplement », T. 1 et T. 2, thèse de Doctorat es Lettres et Sciences humaines, Université de Rouen.
- Biassou, A., 1998, « La résolution des conflits et la promotion de la paix chez les Massa du Nord-Cameroun aux XIX^e et XX^e siècles. Approche historique », Mémoire du DIPES II d'Histoire, ENS, Université de Yaoundé I.
- Kouesseu, J., 2004, « Développement de la riziculture et mutations économiques et sociales dans la vallée du Logone au Nord-Cameroun des origines à l'an 2000, Thèse de Doctorat/Ph. D, Université de Yaoundé I.
- Léona, J. L., 1997, « Les relations entre les peuples du Mayo-Danay et du Mayo-Kebbi (Cameroun-Tchad) de 1945 à 1996 », Mémoire de DIPES II, Université de Yaoundé I.
- Moussa Kalamou, 1993, « Le règlement judiciaire des conflits frontaliers africains par la Cour Internationale de Justice : le cas de la décision du 12 novembre 1991 relative à la sentence arbitrale du 31 juillet 1989 pour la délimitation de la frontière Guinée-Bissau/Sénégal », Mémoire de DEA en Droit Privé, Université de Reims.
- Ndjidda Ali, 2003, « Violence et paix chez les Massa de la vallée du Logone. Permanences et ruptures. », Mémoire de Maîtrise d'Histoire, Université de Ngaoundéré.
- Nigaina, M., 2001, « Relations transfrontalières dans la vallée du Logone au XX^e siècle : cas des Massa du Cameroun et du Tchad », Rapport de licence d'Histoire, Université de Ngaoundéré.
- Oumarou Amadou, 2003, « Diplomatie locale et résolution des conflits dans la vallée du moyen Logone (1916-1979) », Mémoire de Maîtrise d'Histoire, Université de Ngaoundéré.
- Saibou Issa, 1996, « Violence, conflits ethniques et problèmes de sécurité aux abords Sud du Lac Tchad. Dimension historique », projet de thèse pour le doctorat Nouveau régime d'Histoire, Université de Yaoundé I.

- Saïbou Issa, 2001, « Conflits et problèmes de sécurité aux abords sud du Lac Tchad : dimension historique (XIV^e-XX^e siècles) », Thèse pour le Doctorat/PhD, Université de Yaoundé I.
- Sambo, A., 2003, « Le fleuve Logone entre le Cameroun et le Tchad : enjeu politique et économique (XIX^e et XX^e siècle) », Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Ngaoundéré.
- Taimou ADJI, 1994, « Les Kotoko des abords Sud du Lac Tchad : Origines, migration et implantation », Mémoire de DIPES II, ENS, Yaoundé.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

DEUXIEME PARTIE
ASPECT DEVELOPPE
EAU ET CONFLITS INTERCOMMUNAUTAIRES TRANSFRONTALIERS DANS
LE BASSIN DU LAC TCHAD

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

PLAN

Résumé

Abstract

INTRODUCTION

A°) DEGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT, MIGRATIONS ET ACCES AUX RESSOURCES

- a) Régression des cours d'eau et amenuisement des ressources halieutiques
 - 1 - Les différentes ressources naturelles
 - 2 - exondation progressive des cours d'eau
 - 3 - diminution des ressources halieutiques

- b) Migrations « halieutiques » et migrations humaines
 - 1 - La « transmigration » des ressources halieutiques
 - 2 - La transhumance transfrontalière

B°) TYPOLOGIE DES CONFLITS INTERCOMMUNAUTAIRES TRANSFRONTALIERS

- a) Mécontentes entre les populations situées en aval et en amont des fleuves
- b) Rixes régulières entre les populations installées d'une rive à l'autre
- c) Conflits sur le lac Tchad

CONCLUSION

Résumé

Le bassin tchadien couvre pour l'essentiel une zone aride, mais a l'avantage de présenter plusieurs cours d'eau. C'est ainsi que le lac Tchad, le Logone, le Chari et l'El Beid traversent ou délimitent les frontières entre le Cameroun, le Nigeria, le Tchad et le Niger. Mais compte tenu de la récurrence de la sécheresse dans la région entre les XIX^e et XX^e siècles, ces cours d'eau transfrontaliers et les ressources qu'ils regorgent sont en constante régression. Ce qui fait que régulièrement, les populations se déplacent à la recherche d'une terre fertile ou d'une réserve d'eau riche en poissons. Celles-ci suivent l'eau et les ressources halieutiques sans respecter les frontières d'Etats. Ces mouvements de populations engendrent des tensions entre les groupes humains (éleveurs, agriculteurs et pêcheurs). Ces conflits opposent souvent les populations situées en amont à celles en aval des fleuves, les populations installées d'une rive à l'autre et sur les îles du Lac Tchad. Ces conflits se résolvent généralement grâce à la coopération entretenue par les autorités traditionnelles et administratives des pays du bassin tchadien. Sans rien enlever aux aspects positifs de la gestion des eaux entre les différentes communautés, ce chapitre lève un pan de voile sur l'impact de la dégradation de l'environnement sur les relations entre les différents groupes humains du bassin tchadien.

Mots clés : eau, conflits, transfrontaliers, bassin du Lac Tchad

Abstract

The Lake Chad basin covers an arid zone, but has several rivers. The Lake Chad basin, which extends to the Logone, the Chari and the El Beid delimits different national borders such as Cameroon, Nigeria, Chad or Niger. Considering the recurrent drought in the region between the XIXth and XXth centuries, these frontier rivers together with its natural resources are in a constant decrease. The consequence is the constant immigration of the population in search of fertile land or a rich water reserves. The population tends to follow water and its aquatic resources without respect of its national borders. These movements of the population have generated tension between different human groups (breeder, agriculturists and fishers etc). The conflict often brings into opposition the population situated upstream and those downstream as well as those on either sides of the river. These conflicts are often managed by either the traditional or administrative authorities of the Lake Chad basin countries. Considering the importance of the water and its management in the different communities, this chapter raises further questions of the impact of the environmental deterioration on human relations in the region.

Key words: Water, Conflicts, Transnational boundaries, Lake Chad basin,

INTRODUCTION

Le bassin du Lac Tchad présente un réseau hydrographique dense. Situé pour l'essentiel dans une région aride, ce réseau offre à travers ses multiples ressources des opportunités énormes aux populations riveraines. C'est ainsi que ces populations ont développé plusieurs activités liées à l'eau. Il s'agit de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et du transport. L'importance que les populations accordent à ces activités dépend de la proximité des cours d'eau et de l'extension de la nappe de crue. Plus on s'éloigne des berges des cours d'eau, plus l'agriculture se développe au détriment de la Pêche. Toutefois, on note pour l'essentiel la coexistence de toutes ces activités dans cette région. Amorcée depuis le Pléistocène, la dégradation de l'environnement observée ces deux derniers siècles (XIX^e et XX^e siècles) influence progressivement les rapports entre les différentes populations. L'accès aux ressources halieutiques dans la région est devenu un enjeu de taille qui suscite les tensions entre les différents groupes. Bien plus, les frontières imposées par les colonisateurs et maintenues par les nouveaux Etats s'ajoutent à la raréfaction des ressources pour raviver les tensions entre les communautés frontalières.

Le présent chapitre étudie la corrélation entre l'amenuisement des ressources halieutiques, les migrations aux abords des cours d'eau et les conflits intercommunautaires frontaliers dans le bassin tchadien. Les communautés concernées ici sont les éleveurs, les pêcheurs et agriculteurs qu'on retrouve dans les différentes ethnies du bassin (les Massa, Kotoko, Mousgoum, Boudouma sont les plus concernés parce que majoritaires aux abords des cours d'eau transfrontaliers). Face aux changements rapides survenant dans leur environnement (naturel, démographique, socioéconomique..), il importe d'examiner les effets de la pression environnementale sur les relations entre les peuples et les différentes activités.

Cependant, ce travail ne fait pas ombre aux multiples relations pacifiques qu'on observe dans cette région. Ces populations sont souvent liées par des relations culturelles séculaires qui persistent. On observe aussi une intense activité commerciale qui unit ces peuples. Ainsi, pour mieux cerner notre problématique qui met néanmoins l'accent sur l'eau et les conflits intercommunautaires transfrontaliers, il est question d'analyser le rapport entre la dégradation de l'environnement, les migrations et l'accès difficile aux ressources d'une part et de présenter les différents types de conflits relatifs à l'accès à l'eau d'autre part.

A- DEGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT, MIGRATIONS ET ACCES AUX RESSOURCES

Cette partie analyse les causes des conflits intercommunautaires transfrontaliers dans le bassin du Lac Tchad. Suite à la récurrence de la sécheresse qui sévit dans cette région, on observe un amenuisement des ressources naturelles entraînant les migrations des populations vers les abords des cours d'eau transfrontaliers. C'est ainsi que les populations suivent l'eau et les poissons, sans tenir compte des frontières d'Etat. Ainsi, l'exondation des cours d'eau, l'amenuisement des ressources halieutiques, associés aux « migrations halieutiques » entraînent vers les zones utiles les mouvements des populations. Ces masses migratoires en retour sont à l'origine des conflits.

a- Régression des cours d'eau et amenuisement des ressources halieutiques

La sécheresse observée pendant les XIX^e et XX^e siècles dans le bassin du Lac Tchad a beaucoup influencé la superficie et la profondeur des cours d'eau. Les débits des fleuves sont en constante diminution. Cette régression des cours d'eau s'est accompagnée de l'amenuisement des ressources (eau, poissons, pâturages, terre fertile). Cependant, pour mieux cerner ces facteurs des conflits intercommunautaires, il importe de présenter dans un premier temps dans cette partie les différentes ressources naturelles liées à l'eau, sources des conflits dans le bassin du Lac Tchad.

1- Les différentes ressources naturelles

Le réseau hydrographique dense du bassin du Lac Tchad permet à cette région essentiellement aride de posséder l'eau en quantité pour l'utilisation domestique des populations et pour l'irrigation. La présence du Lac Tchad, de ses affluents et les multiples mares et ruisseaux qui caractérisent le bassin tchadien mettent ainsi les populations à l'abri des éventuelles ruptures d'eau. D'ailleurs, la présence de ces cours d'eau a été un facteur décisif d'émergence des royaumes et empires (Bornou, Baguirmi, Ouaday, etc.) dans cette partie du pays ; ce d'autant plus que l'occupation des terres fertiles et riches en pâturages est l'objectif que poursuivent les grands conquérants.¹

Cette région dispose ainsi d'une nappe d'eau souterraine importante. Ces nappes d'eau permettent aux populations d'accéder à l'eau potable sans trop d'effort. C'est dans ce

¹ Saïbou Issa, 2001, « Conflits et problèmes de sécurité aux abords sud du Lac Tchad : dimension historique (XIV^e-XX^e siècles) », Thèse pour le Doctorat/PhD, Université de Yaoundé I, pp.54-56

sens que J. Boutrais écrit que « le centre du bassin tchadien comporte des nappes phréatiques superposées, l'eau étant emmagasinée dans plusieurs couches géologiques (...) il n'existe pas de difficulté de ravitaillement en eau »². C'est ainsi que pendant la période coloniale, les Européens sont attirés par cette région car il est facile pour eux de se ravitailler en eau potable dans leur processus de pacification.³

En outre, ces cours d'eau regorgent d'importantes ressources aquatiques. Le Logone par exemple était décrit à l'époque précoloniale comme le fleuve le plus poissonneux de l'Afrique. La preuve en est qu'aujourd'hui, les peuples riverains (Massa, Mousgoum, Kotoko) font partie des gens qui ont élaboré des techniques de pêches efficaces et originales.⁴ Le Lac Tchad quant à lui dispose d'une multitude d'espèces de poissons. Même les écrits arabes et européens des XII^e et XIII^e siècles attestent le caractère poissonneux de ce lac.⁵ IL s'est même développée toute une industrie de pêche sur le Lac Tchad où d'importantes quantités de poissons sont importées. Cette industrie a attiré des pêcheurs et des commerçants venant du Nigeria depuis 1930.⁶ Depuis plus d'une décennie aujourd'hui, on observe de plus en plus la présence des pêcheurs maliens et sénégalais.

Enfin, ces cours d'eau regorgeaient aussi pendant la période précoloniale d'innombrables mammifères. Les hippopotames par exemple étaient traqués sur le Logone « par des flottilles de petites pirogues montées par des guerriers armés de harpons ».⁷ Parlant justement de la faune, le Commandant Lenfant l'a considérée comme l'une des plus variées. Grâce à de l'eau, lions, panthères, girafes et gibiers s'y trouvent.⁸

Ainsi, le bassin du Lac Tchad présente d'importantes ressources liées à l'eau, ce qui engendre dans cette région les mouvements des populations. Cependant, compte tenu de la récurrence de la sécheresse, les cours d'eau progressivement changent de physionomie et sont en constante régression.

2- Exondation progressive des cours d'eau

² Boutrais, J., 1997, « Les populations du bassin tchadien : des sociétés non-hydrauliques » Jungrathmayr et al. (éd), *L'homme et l'eau dans le bassin du Lac-Tchad*, Paris, ORSTOM, p.477.

³ Tilho, J., 1990, *Documents scientifiques de la mission Tilho (1906-1909)*, T 1, Paris, Imprimerie Nationale, p. XVIII.

⁴ Dumas-Champion F., 1997, « La pêche rituelle des mares en pays Massa (Tchad) » Jungrathmayr et al. (éds.), p.385.

⁵ Seidensticker-Brikay, G., 2004, « Lake Chad: arabic and european imagination and reality » Krings M. and Platte E. (eds), *Living with the lake*, Allemagne, Rüdiger Koppe Verlag Köln, p.140.

⁶ Krings, M. and Platte, E., 2004, « Living with the lake – an introduction » Krings, M., and Platte E., p.22.

⁷ Lenfant, J., 1905, *La Grande Route du Tchad*, Paris, Hachette, pp.146-147.

⁸ Ibid.

Ici, l'accent sera mis sur le Lac Tchad car si on s'en tient aux travaux déjà menés, ce lac couvrait pratiquement tout le bassin. On parlait alors de « Mega-Tchad ». En effet, pendant la Pléistocène, le Lac Tchad était situé entre le 5° et 25° de latitude Nord et des 7° et 25° de longitude Est.⁹ Sa superficie était alors d'environ 400.000 km². Le niveau moyen des eaux étant de 282 m et leur profondeur variaient entre 3,5 et 10m selon les endroits.¹⁰ Ce lac, résultant des mouvements tectoniques, est victime des fluctuations climatiques qu'a connues cette région depuis des millénaires. Ces fluctuations climatiques saisonnières ont modifié progressivement sa superficie et sa profondeur.

Ainsi, pendant les XIX^e et XX^e siècles, le bassin du Lac Tchad a connu plusieurs épisodes de sécheresse. Les dernières périodes (1912-/1914, 1940/1944, 1972/1984) ont été très sévères et très longues¹¹. Des variations de la pluviométrie se sont répercutées sur les écoulements des fleuves (Logone, Chari, Serbewel, etc.) et sur la quantité d'eau du lac.

En 1908 par exemple, la partie nord du Lac Tchad au niveau du parallèle de Bosso s'est asséchée. Et en juillet 1914, le lac se coupa en deux cuvettes. Ces phénomènes se sont reproduits partiellement dans les années 1940.¹² Après une période un peu stable, on assiste à un relèvement du niveau d'eau dans les années 1950 et 1960. Mais les décennies 1970 et 1980 furent catastrophiques. La baisse du niveau d'eau aboutit en novembre 1975 et 1976 à l'assèchement de la cuvette Nord.¹³ La surface du lac se réduit pendant cette période à 8000km² et en 1983-1984, la surface du lac est de 1570 km², un niveau d'eau jamais enregistré depuis deux siècles.¹⁴

Sur le Chari, l'eau a tari à Chagoua en 1985 entraînant du coup l'interruption des rotations du bac entre N'Djamena et Kousséri. Même le Logone, principal pourvoyeur d'eau du Lac Tchad a connu pendant cette période une régression et la superficie de la surface inondable a progressivement diminué.¹⁵

Les fluctuations de la surface du lac et du niveau d'eau des fleuves dans le bassin n'est pas seulement l'effet de la nature, il y a aussi les actions des hommes.

La construction des digues et des canaux d'irrigation sur le Logone et le Lac Tchad respectivement par le Cameroun et le Nigeria a largement contribué à réduire la quantité

⁹ Krings, M., and Platte E., 2004, p.14.

¹⁰ Saïbou Issa, 2001, p.45.

¹¹ Beauvilain, A., 1989, « Nord-Cameroun : crises et peuplement », T1, Thèse de Doctorat es Lettres, Sciences Humaines, Université de Rouen, pp.79-83.

¹² Saïbou Issa, 2001, pp.46-47.

¹³ Beauvilain A., 1989, pp.92

¹⁴ Saïbou Issa, 2001,

¹⁵ Christian, V., 1997, « Dimensions naturelles des problèmes de l'eau dans le Lac Tchad », Jungrathmayr et al., p.21.

d'eau du Lac Tchad depuis 1951. Les travaux d'aménagement de la SEMRY concernant le creusage du lac de Maga en 1979 par exemple ont contribué directement à la réduction des eaux du Lac Tchad. Ce lac artificiel a réduit la contribution des eaux des Monts Mandara et en particulier les eaux des Mayo-Tsanaga et Boula.¹⁶

Ainsi, de nos jours, le Lac Tchad qui était de 400000km² à l'époque du Mega Tchad varie entre 25000km² et 10000km². Toutefois, il demeure en Afrique le seul paléolac, les autres ayant tari.¹⁷ Cet assèchement des cours d'eau s'est accompagné aussi de l'amenuisement des ressources halieutiques

3- Diminution des ressources halieutiques

L'assèchement progressif des cours d'eau dans le bassin du Lac Tchad s'accompagne de la diminution de la quantité d'eau. La diminution de l'étendue du Lac Tchad à travers le temps par exemple a favorisé une raréfaction de l'eau dans la région. D'ailleurs, cet assèchement inquiète la communauté scientifique. Au début du XIX^e siècle, ce scepticisme régnait déjà, si on s'en tient à l'affirmation de La Myre de Villier dans la préface de l'ouvrage du commandant J. Lenfant. Ainsi écrit-il : « ainsi que l'avaient déjà indiqué le Colonel Destanave et Monsieur Chevalier, le Lac-Tchad n'est pas éloigné où il se transformera en une vaste plaine de sable, continuation du désert tchadien ». ¹⁸ Certaines rives dans le bassin du Lac Tchad se sont totalement desséchées. C'est ainsi que ces faits entraînent de plus en plus la rareté d'eau dans la région en partant le ralentissement des activités agricoles, piscicoles et pastorales.

Ainsi, les plaines inondables dans cette condition sont aussi en diminution. Ceci est la conséquence de l'arrêt des inondations et de la croissance des populations. Ces surfaces baissent au fur et à mesure que la pluviométrie diminue tandis que les migrations vers cette région augmentent.¹⁹ C'est ainsi que les terres fertiles et les pâturages, faisant jadis la particularité de la région, deviennent de plus en plus rares.

Même les poissons qui constituent (comme nous l'avons précisé plus haut) la principale ressource des populations aux abords immédiats des cours d'eau, connaissent, elles

¹⁶ Sambo, A., 2003, « Le fleuve Logone entre le Cameroun et le Tchad : enjeu politique et économique (XIX^e et XX^e siècles) », Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Ngaoundéré, pp.12-13.

¹⁷ Saïbou Issa, 2001, p.45.

¹⁸ Saïbou Issa, 2002, "Access to lake Chad and Cameroon-Nigeria border conflict: a historical perspectives", Castelein, S. and Otte, A.,(eds), *Conflict and cooperation related to International water resources: historical perspective*, International Hydrological Program, N°62, Paris UNESCO,p.68.

¹⁹ Lenfant, J., 1905,p.2.

aussi un amenuisement de leur stock. Aujourd'hui, le Logone ne se présente plus comme le fleuve le plus poissonneux de l'Afrique comme l'ont indiqué certains explorateurs européens. Et c'est d'ailleurs avec une certaine nostalgie que les Massa racontent qu'autrefois les poissons venaient à eux.²⁰ Sur le Lac Tchad, la production apicole baisse de plus en plus chaque année. De 140000 tonnes par exemple en 1966, elle est passée à 70000 tonnes en 1983.²¹ On assiste même à la disparition de certaines espèces prisées et certaines zones d'alevinage et de pêche se sont asséchées. Ainsi, les épisodes de sécheresse observés dans la région contribuent sérieusement à l'amenuisement des ressources halieutiques. En plus de la nature, il faut noter ici que cet abaissement des ressources halieutiques est le résultat d'une gestion calamiteuse, cruelle de celles-ci par les populations qui, au fil du temps, utilisent toutes sortes d'engins de pêche qui captent même les fretins.²² Bien plus, la pêche aujourd'hui dans le bassin n'est plus la spécificité d'un groupe. De plus en plus, les agriculteurs et éleveurs s'y impliquent surtout dans un contexte où la course aux ressources est devenue une bataille.

Aussi, dans le bassin du Lac Tchad, la récurrence de la sécheresse a contribué progressivement à la dégradation de l'environnement. Ce qui engendre de ce fait l'assèchement progressif des cours d'eau et l'amenuisement des ressources. On constate dans cette même situation où l'accès aux ressources est difficile une migration des populations vers les zones « utiles », c'est-à-dire riches en ressources halieutiques. Cette migration humaine s'est faite à la suite des migrations « halieutiques ».

b- Migrations « halieutiques » et migrations humaines

Dans le bassin tchadien, l'accès aux ressources détermine en partie les migrations des populations dans la vie desquelles l'eau et les poissons occupent une place de choix. Les populations à la poursuite de ces ressources ne tiennent plus compte des frontières d'Etat. C'est ainsi qu'on observe une masse migratoire des populations qui suivent progressivement les berges des cours d'eau et au même moment les mouvements des poissons. Seulement, ces ressources ne suivent pas les frontières d'Etat, ce qui ne va pas sans entraîner des conflits entre les populations de différentes nationalités.

²⁰ Entretien avec Abakaka, Kousseri, 07 août 2003.

²¹ Dumas-Champion, F., 1997, p. 385.

²² Saïbou Issa, 2001, p.51.

1- La « transmigration » des ressources halieutiques

Le Lac Tchad en se rétrécissant laisse derrière lui des espaces nouvellement émergés qui sont très fertiles et propices à l'élevage. C'est ainsi que depuis des siècles, les populations suivent ces berges. C'est dans ce sens qu'Alain Beauvilain affirme que « c'est à proximité du Lac Tchad que les déplacements des populations engendrés par les situations de sécheresse sont les plus importants en raison du dessèchement progressif du Delta du Chari et des potentialités offertes par le recul des eaux du lac ».²³ C'est ainsi qu'au fur et à mesure que le lac recule, on observe la création d'importants villages. Blangoua par exemple au Cameroun est créé en 1953 et il est même postérieur à celui de Koutela qui est situé à quelques kilomètres au Nord. 40 villages, selon A. Beauvilain, du côté nigérian existaient sur la zone exondée du lac en 1975 ; 100 en 1985 avec des villages comptant plus de 40000 habitants. La crise de sécheresse qui a sévi dans la décennie 1970 a asséché certaines rives et mares entraînant les migrations des populations vers les zones riches. Ces mouvements à proximité des berges du Lac Tchad ne tiennent pas compte des frontières d'Etats. C'est ainsi qu'aux abords du Lac Tchad, beaucoup de regroupements humains camerounais (Faransa, Chelop, Bahuri, Kopta, Kreta, Kirfi, etc.) où les populations nigérianes sont majoritaires, sont intégrés totalement dans l'économie nigériane.²⁴

En outre, la sécheresse de la période 1983-1984 a entraîné au Nigeria la fermeture des projets initiés dans le cadre du *The Chad Basin Development Project* (CBDP). Ce d'autant plus que le bassin Nord du lac avait tari. Pendant cette période, le complexe Chari Logone qui avait un apport en eau d'environ 40 km³ est passé à environ 17 km³.²⁵ La conséquence logique dans l'Etat de Borno est la migration des populations vers les berges camerounaises du Lac Tchad et du Chari. C'est ainsi que la population nigériane croit graduellement au fur et à mesure qu'on évolue vers le nord du Lac Tchad.²⁶ La région de Darak en 1982 par exemple à l'implantation des Nigériens s'est substitué leur occupation du village, d'où le conflit frontalier qui a opposé le Cameroun et le Nigeria dans la région du Lac Tchad.

²³ Beauvilain A., 1989, p.545.

²⁴ Ibid. pp. 551-553.

²⁵ Mohammed Adam, 2004, "The Chad Basin Development Project : rise and fall of a giant irrigation project in West-Africa", Krings, M., and Platte E., (eds), p.198.

²⁶ Saïbou Issa, 2002, p.71.

Bien plus, même sur le Lac Tchad, les mouvements des poissons ne tiennent pas compte des frontières, ce d'autant plus que les frontières ne sont pas totalement démarquées. Ce lac est un réservoir d'eau doté d'innombrables îles et îlots. La plupart de ces îles sont fluctuantes. Les courants d'eau provoqués par les vents rendent les îles instables. C'est dans ce sens que « les îles émergent ou disparaissent selon le niveau des eaux ».²⁷ Ce fait justifie aussi le déplacement des poissons d'une île à une autre. C'est ainsi qu'une île poissonneuse à un moment peut être vidée subitement de ses poissons au profit d'une autre.²⁸ Ainsi, les pêcheurs sur le Lac Tchad suivent le sens suivant lequel se déplacent les poissons. Ce faisant, les eaux du lac sont exploitées comme des eaux internationales. Ce phénomène est source des conflits entre les pêcheurs sur le Lac Tchad.

Même les fleuves transfrontaliers tels que le Logone, le Chari, l'El beid ne suivent pas toujours les limites d'Etats. Le Logone par exemple subit les effets de la saison sèche et l'eau change souvent de lit pendant l'étiage. Il se rétrécit et se couche tantôt du côté camerounais, tantôt du côté tchadien. Il laisse derrière lui un banc de sable. L'érosion aidant, les caprices du lit du Logone rendent flexible la frontière entre le Tchad et le Cameroun.²⁹ En outre, il arrive souvent qu'un bras du fleuve meurt et les populations migrent vers le nouveau bras tout en occupant l'espace qu'il laisse derrière lui. Ainsi, les populations ne vont que là où vont l'eau et les ressources qu'elle regorge.

Ainsi, dans le bassin tchadien, la transmigration des ressources halieutiques explique les migrations humaines. Il en est de même en ce qui concerne l'élevage des bétails.

2- La transhumance transfrontalière

Le bassin du Lac Tchad à travers ses cours d'eau est une zone où la végétation est faite de prairies herbeuses où l'on peut faire paître le bétail. Ce fait a entraîné aussi une intense migration des bergers vers cette région. Cette recherche du pâturage a débouché sur la transhumance internationale car ces bergers se déplacent au-delà des frontières nationales.

Cette course vers les terres fertiles et riches en pâturages n'est pas un phénomène récent. Pendant la période des conquêtes menées par Idriss Aloma (1564-1571), ce fut même l'un des objectifs poursuivis par celui-ci. Ceci est compréhensible quand on sait que les grands conquérants furent souvent des nomades, qui disposaient d'une impressionnante

²⁷ Ibid., 2001, p.84.

²⁸ Entretien avec Adoum Gariam Philip, Kousseri, 11 août 2005.

²⁹ Sambo, A., 2003, pp.58-62.

cavalerie. Ce souci de contrôle de l'espace s'est poursuivi au cours des XIX^è et XX^è siècles. La colonisation y a mis fin progressivement. Cependant, la délimitation des frontières internationales et plus tard les indépendances des nouveaux Etats issus de la colonisation ont imposé « des restrictions aux mouvements des hommes et des animaux. Les pasteurs se meuvent dans les limites précises ».³⁰ Mais compte tenu des contraintes environnementales surtout depuis la période 1972-1984, les migrations liées à la recherche du pâturage se sont intensifiées puisqu'elles se sont accompagnées de la recherche des points d'eau pour abreuver les troupeaux.

Les abords sud du lac offrent donc des atouts. Les éleveurs du Diamaré au Cameroun se déplacent en saison sèche vers cette région pour paître leur bétail. Les pâturages autour du Logone sont de plus en plus prisés par ces éleveurs, car ils offrent en ce moment une fourragère remarquable.³¹ Il arrive même souvent que ces bergers traversent le fleuve pour se retrouver au Tchad.

Au Lac Tchad, les pasteurs migrent du Nord du Nigeria vers le Sud du lac quand la saison sèche s'approche et repartent vers le Nord quand les pluies commencent. Ces mouvements des populations se font depuis des siècles. Ils ne respectent pas les limites d'Etats. On observe aussi les mouvements des bergers de plusieurs pays et c'est d'ailleurs l'une des raisons qui font dire à Okon Ekpenyong que les cours d'eau qui traversent la région du Lac Tchad sont des forces intégratrices ce d'autant on observe la cohabitation des bergers de plusieurs nationalités.³²

En outre, la présence de certains fleuves transfrontaliers a favorisé le vol de bétail. C'est ainsi que sur le Logone, les populations traversent régulièrement ce fleuve d'une rive à une autre pour voler les bœufs. La présence de ce fleuve est comme facteur propice à cette activité. Les Mousgoum ou Kotoko se rejettent mutuellement la responsabilité de la disparition de leurs bétails.³³ Ce sont autant de facteurs qui expliquent les conflits dans le bassin du Lac Tchad.

En somme, on constate que l'accès à l'eau et à ses ressources dans le bassin du Lac Tchad devient de plus en plus difficile. Ceci est lié à la dégradation de l'environnement qui cause l'amenuisement des ressources. Tout cela dans un environnement où on constate une pression démographique forte. C'est ainsi que les populations suivent ces ressources à

³⁰ Saïbou Issa, 2001, p. 54.

³¹ Boutrais, J., 1997, p.476.

³² Okon Ekpenyong, J., 1989, "Potentials of Nigerian boundary corridors as sources of international economic conflict", in Asiwaju, A.I., and Adeniyi, P.O., (eds), *Borderlands in Africa*, Nigeria, University of Press Lagos, p.298.

l'intérieur tout comme à l'extérieur de leurs pays respectifs. A ce flux de populations, s'ajoute la cohabitation difficile entre pêcheurs, pasteurs et agriculteurs autour d'un espace « utile » qui se rétrécit davantage.

B- TYPOLOGIE DES CONFLITS INTERCOMMUNAUTAIRES TRANSFRONTALIERS

La dégradation de l'environnement dans le bassin tchadien a rendu difficile l'accès à l'eau et à ses ressources. En plus, dans leur poursuite de l'eau et des poissons, les migrants ne respectent pas les frontières. Ce qui suscite des conflits entre les groupes humains qu'ils soient intraethniques ou interethniques résultant de la gestion et de l'exploitation des cours d'eau transfrontaliers. Ces rixes opposent régulièrement les populations situées en amont et celles en aval des fleuves ; les populations installées sur des rives opposées et enfin les conflits survenant sur le Lac Tchad.

a- Mécontentes entre les populations situées en aval et en amont des fleuves

Les fleuves transfrontaliers qui se trouvent dans le bassin du Lac Tchad (Logone, Chari, El Beid) matérialisent à un certain niveau de leur cours les frontières entre les Etats. Le Logone par exemple prend sa source sur le plateau de l'Adamaoua au Cameroun, traverse une partie du Tchad avant de déterminer à partir du « Bec de canard » la frontière entre le Cameroun et le Tchad. C'est ainsi qu'une exploitation abusive des eaux dans le bassin amont influe négativement sur la quantité de ressources halieutiques sur le bassin aval. Ce qui débouche sur des conflits. Il arrive aussi souvent que les ressources halieutiques (poissons) se trouvent retenues en aval pendant la période de décrue. Ce qui explique le développement de la pêche en aval qu'en amont des fleuves. Ce fait entraîne ainsi les migrations des populations situées en amont. Le contact avec les populations déjà installées n'est pas toujours aisé.

Sur le Logone, on observe la remontée des populations Massa (installées en amont) en direction du Nord vers le pays Mousgoum, motivée par la recherche des zones abondamment poissonneuses. C'est ainsi que « le village actuel de Doreissou dans l'arrondissement de Vélé a été presque totalement envahi par les agropasteurs, et désormais pêcheurs Massa ». ³⁴ Cette immigration des Massa inquiète les Mousgoum au point où

³³ Sambo, A., 2003, p.63.

³⁴ De Garine, I., 1964, *Les Massa du Cameroun : vie économique et sociale*, Paris, P.U.F., p.94.

plusieurs fois des conflits les ont opposé. Les Mousgoum tentèrent à plusieurs reprises de les refouler mais en vain.³⁵

Cette immigration se fait aussi dans le sens Mousgoum vers le pays Kotoko situé plus en aval du fleuve Logone à cause de l'abondance en poisson que regorge cette partie. D'ailleurs, un rapport du chef de la région du Diamaré en 1953 signalait déjà l'immigration mousgoum vers la région du Logone et Chari. Ainsi écrit-il « Le chef de la région du Logone et Chari, dans son rapport politique de juillet, signalait un fort courant d'immigration qui porte les Mousgoum des régions surpeuplées de Pouss vers le Sud du sultanat du Logone, où les terres vacantes ne manquent pas. »³⁶ Ce fort courant d'immigration des Mousgoum ne s'explique pas seulement pour l'accès aux terres fertiles, mais aussi pour la pêche. C'est dans ce sens pour Van Est, les Mousgoum en suivant les poissons se sont retrouvés sur le territoire des Kotoko. C'est ainsi qu'ils payent des lourds impôts aux dignitaires Kotoko. Avec le temps et surtout dans un environnement où les poissons deviennent rares, ceux-ci n'acceptent plus de payer ces taxes et refusent leur position des subordonnés³⁷. Ainsi, régulièrement dans cette région, les Kotoko accusent les Mousgoum d'exploiter leur eau, leurs pâturages et leurs poissons. Parfois, ces protestations ont frisé les bagarres. L'accès aux poissons explique de ce fait les conflits sporadiques qui opposent les pêcheurs kotoko et mousgoum dans le Logone et Chari.³⁸ Ces conflits sont sanglants lorsque les affrontements opposent les pêcheurs de différentes nationalités.³⁹

Un conflit dans ce cadre oppose le 04 mars 1995 à Damboré (village camerounais) les Kanouri installés en amont du fleuve El Beid et les Arabes Choa situés en aval. Il résulte des plaintes régulières des Kanouri sur le mécanisme de pêche développé par les Arabes. C'est ainsi que « pour éviter qu'on ne pêche les petits poissons, gage de régénérescence des espèces (...) les Kanouri ont demandé aux Arabes Choa de ne pas pêcher avec les filets à petites mailles. » Toutefois, les Arabes Choa n'ont pas respecté cette demande. Ce fait pousse donc les Kanouri à bloquer l'écoulement du fleuve à la latitude de Damboré, privant du coup les Arabes Choa des poissons et d'eau pour leurs animaux. Mécontents, ces derniers décident de détruire ce « barrage » avec l'appui de leurs frères du Nigeria. S'ensuivent alors des

³⁵ Ibid.

³⁶ ANY, IAC1752/6 immigrations Mousgoum, rapport du chef de la région du Diamaré, Maroua, 15 septembre 1953.

³⁷ Van Est, D.M.E., 1999, « Fishing in another man's pond, natural resources management and conflicting interest among Mousgoum and Kotoko in the Logone Foodplain (Northern Cameroon) », Résumé en anglais, Phd thesis, CMC Leiden University, <http://www.uni.Bayreuth.de/~afrikanistik/Nouvelles/dernières-nouvelles/thèse20/02/2004>.

³⁸ Entretien avec Abakaka, Kousseri, 07 août 2003.

³⁹ Entretien avec Moussa, Maroua, 07 juillet 2005.

affrontements à armes blanches où les Kanouri sont aussi soutenus par leurs congénères du Nigeria. Au bout du compte, on dénombrera une dizaine de blessés.⁴⁰

Ainsi, l'installation des populations aux abords des fleuves est un enjeu stratégique car elle se fait en fonction des atouts qu'offrent l'amont ou l'aval. Tantôt les populations remontent, tantôt elles redescendent en fonction des intérêts de chaque groupe d'individus. Le contact entre les anciens et les nouveaux venants se transforme très rapidement en conflit surtout dans un contexte où désormais les ressources sont comptées. Même les mêmes communautés séparées par un fleuve entretiennent souvent des rapports conflictuels en ce qui concerne l'exploitation des fleuves transfrontaliers.

b- Rixes régulières entre les populations installées d'une rive à l'autre

Sur les berges des fleuves transfrontaliers du bassin tchadien surgissent d'une manière régulière des rixes entre les populations d'une rive à l'autre. Ici, il faut noter que la plupart des peuples installés de part et d'autre des fleuves sont généralement d'une même ethnie. L'existence progressive de la frontière dans la mentalité des populations surtout dans un environnement où les ressources deviennent de plus en plus rares a rendu difficiles les rapports entre les différents groupes humains (éleveurs, pêcheurs et agriculteurs). Ces conflits ont été plus réguliers dans les années 1970 et 1980 sur les berges du Logone entre les populations tchadienne et camerounaise.⁴¹ Ils sont pour la plupart liés au droit de pêche et à l'exploitation des pâturages et des terres fertiles.

Ainsi, le 12 mai 1965 à Koula, village situé à proximité du Logone, les pêcheurs camerounais empêchent aux Tchadiens de pêcher parce que le lit du fleuve se trouve sur leur berge. Ceci engendre des affrontements qui ont fait de nombreux blessés parmi les Tchadiens. Les autorités administratives du Logone et Chari sont instruites de mener des enquêtes et de trouver des solutions pacifiques à ce conflit.⁴²

Bien plus, il arrive aussi que les Tchadiens prétextant que le fleuve se trouve de leur côté exigent des taxes aux pêcheurs et éleveurs camerounais. Tel est le cas à Djafga où il y eut à cet effet une bagarre en 1974 opposant les pêcheurs de ce village camerounais aux pêcheurs de Marsoumaï au Tchad. Sans qu'il y ait de victimes.⁴³

⁴⁰ Saïbou Issa, 2001, p.76.

⁴¹ Sambo, A., 2003, p.69.

⁴² Saïbou Issa, 2001, p.89.

⁴³ Entretien avec Belekna, Djafga, 24 mai 2003.

En outre, dans les régions de Bongor et Yagoua, les voleurs enlèvent souvent de nuit les filets de pêche. Les soupçons qui en résultent occasionnent régulièrement des heurts sur les berges de ce fleuve entre groupes de pêcheurs.⁴⁴

Souvent aussi on assiste à des heurts entre éleveurs et pêcheurs aux abords des cours d'eau. En traversant les fleuves ou en s'abreuvant, les troupeaux non seulement détruisent les filets mais chassent aussi les poissons. Ce qui frustrer souvent les pêcheurs et dégénère en disputes entre les communautés transfrontalières⁴⁵. On n'a pas noté un conflit majeur dans ce sens mais il n'en demeure pas moins que régulièrement et d'une façon isolée surgissent des disputes entre éleveurs et pêcheurs. Ce genre de différends se résolvent généralement sous les auspices des autorités traditionnelles des communautés concernées. Sur le Logone à Kousseri par exemple on aboutit régulièrement aux dédommagements des pêcheurs victimes⁴⁶.

En outre, ce genre de conflits sur les berges du Logone sont observables sur le Chari. L'accroissement des populations nigérianes en aval du Chari inquiète de plus en plus les Camerounais et Tchadiens partageant ce fleuve. Ainsi, régulièrement, on assiste à des disputes entre pêcheurs, éleveurs de différentes nationalités.⁴⁷

Par ailleurs, d'autres conflits résultent sur la souveraineté de certaines plaines inondables. C'est ainsi que sur le « bec de canard », une plaine fait l'objet des conflits entre les populations de Nouldayna dans le canton de Bougoudoum (Cameroun) et celles de Nahayna dans le canton de Tougoudé (Tchad). Suite aux effets de la sécheresse, il arrive qu'un bras du Logone meurt, laissant derrière lui une plaine inondable que les habitants de Nahayna exploitent en cultivant du sorgho. De là surgissent les contestations des populations de Nouldayna. En 2000, les chefs de cantons de Tougoudé et de Bougoudoum ont usé de leur pouvoir pour apaiser les tensions. Ensuite, une rencontre entre les sous-préfets de Bongor (Tchad) et de Gobo (Cameroun) a eu lieu à Nahayna au Tchad. La résolution suivante a été prise : les populations des deux rives doivent exploiter ensemble cette plaine jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée entre les deux parties.⁴⁸

En outre, on observe aussi plus précisément sur le Logone une frustration des populations tchadienne à propos de l'exploitation des eaux de ce fleuve par les Camerounais. Au moment où actuellement les Tchadiens n'ont aménagé qu'une seule station de pompage à

⁴⁴ Sambo, A., 2003, p.62.

⁴⁵ Entretien avec Mahamat Ismaïla, Kousseri, 05 août 2005.

⁴⁶ Entretien avec Adoum Gariam Philip, Kousseri 11 août 2005.

⁴⁷ Entretien avec Abakar Djibrine et Abba Koudou, Ndjamena, 08 août 2005.

⁴⁸ Sambo, A., 2003, p.69.

Bongor, le Cameroun à travers la SEMRY en dispose quatre. Ce qui fait que les Tchadiens trouvent que les riziculteurs camerounais exploitent abusivement les eaux et ne respectent pas les accords qui les lient⁴⁹. C'est ainsi qu'en 1984, suite au niveau d'étiage bas du fleuve, la SEMRY au niveau de la station de Vounaloum, tente d'établir des installations à l'aide des sacs de sable afin de faire remonter l'eau. Ceci dans le but de permettre à la station d'atteindre celle-ci. Cette action a suscité la désapprobation des agriculteurs tchadiens. Mécontents, ils ont immédiatement détruit ces installations sans que les autorités camerounaises ne sachent si cette décision avait eu l'aval des responsables tchadiens⁵⁰. A la station de Bagaram, la SEMRY creuse un chenal de 1550 m de long, les travaux étant terminés le 04 mars 1984, des militaires tchadiens qu'accompagnaient certaines personnes traversent le fleuve et arrachent les clés de la pelle hydraulique⁵¹. Ces conflits ont été résolus grâce à la collaboration entre les autorités tchadiennes et camerounaises sous les auspices de la CBLT. Toujours est-il que ces frustrations des populations tchadiennes rendent souvent difficiles les relations entre les différentes communautés partageant le fleuve Logone.

Enfin, la gestion de la paille et des pâturages aux abords des fleuves engendre souvent des conflits. Sur le Logone, il arrive des moments où, une fois que les Massa du Tchad s'approvisionnent suffisamment, ils mettent le feu aux pailles privant ceux du Cameroun. Il arrive qu'ils traversent le fleuve pour incendier les pailles se trouvant sur les berges camerounaises.⁵²

Ainsi, les conflits qui opposent les communautés situées d'une rive à l'autre ont été réguliers dans les décennies 1970-1980. Des contestations surviennent régulièrement et compte tenu des contraintes environnementales actuelles, on pourra assister dans les années à venir à des conflits permanents si rien n'est fait pour promouvoir une bonne gestion des eaux. Le Lac Tchad n'est pas épargné par les conflits qui surgissent dans la région.

c- Conflits sur le Lac Tchad

D'autres conflits liés à l'eau sont observés sur le Lac Tchad faisant intervenir les communautés de plusieurs nationalités. La particularité de ces conflits est liée au caractère flottant des îles et au rétrécissement progressif du lac. Ce sont là autant de facteurs qui

⁴⁹ Un accord a été signé dans ce sens le 20 août 1970 à Moundou et régularise la gestion des eaux du Logone par le Tchad et le Cameroun. Régulièrement les tchadiens accusent les camerounais de violer certaines dispositions.

⁵⁰ ASY, Non classées, Note aide mémoire sur la situation prévalant le 23 mars 1984 sur les eaux du Logone.

⁵¹ Ibid.

⁵² Nigaina, M., 2001, « Les relations transfrontalières dans la vallée du Logone au XX^e siècle : cas des Massa du Cameroun et du Tchad », Rapport de Licence d' Histoire, Université de Ngaoundéré, p.19.

compliquent la cohabitation entre pêcheurs d'une part, agriculteurs et éleveurs de différentes nationalités d'autre part.

Comme il est déjà précisé dans le texte, l'instabilité des îles et le déplacement régulier des poissons déterminent les mouvements des pêcheurs et engendrent des conflits frontaliers entre ceux-ci. La problématique du droit de pêche et de la nationalité de certaines îles se pose alors avec acuité surtout dans un contexte où ces frontières lacustres ne sont pas totalement ni clairement démarquées. Les conflits les plus réguliers opposent généralement les pêcheurs tchadiens et nigériens.

En 1983, le souci de contrôler certaines îles poissonneuses du lac débouche sur un affrontement qui oppose pêcheurs nigériens et tchadiens sur le Lac Tchad. Cette dispute entre pêcheurs voit l'intervention militaire, d'où l'affrontement entre troupes nigériennes et tchadiennes.⁵³ Ce conflit pousse la CBLT à chercher une solution définitive aux démarcations des frontières entre le Cameroun, le Nigeria, le Niger et le Tchad sur le Lac Tchad. Ainsi, les 21 et 23 juillet 1983, une réunion d'experts des Etats membres de la CBLT a lieu à Lagos au Nigeria pour la délimitation précise des frontières⁵⁴. Plusieurs autres réunions ont eu lieu mais toujours est-il que les problèmes persistent. Tel est le cas par exemple sur les berges sud du Lac Tchad, plus précisément à Darak, du différend qui a opposé le Cameroun au Nigeria. A la suite d'une migration massive des populations nigériennes, conséquence logique de l'assèchement du bassin Nord du fleuve et de la fermeture des projets d'irrigation initiés par le Nigeria, les troupes nigériennes en 1987 occupent la région de Darak. Dès lors, cette région est totalement intégrée dans l'économie nigérienne.⁵⁵ Toutefois, suite au verdict de la Cour Internationale de Justice de La Haye relatif aux litiges des tracés maritimes et terrestres opposant les deux pays, cette portion est rétrocédée au Cameroun.

En outre, dans le bassin du Lac Tchad, plusieurs pêcheurs et commerçants nigériens fréquentent cette région d'autant qu'au Nigeria, 40% des poissons de ce pays proviennent du Lac Tchad. Leur présence est majoritaire dans les villages frontaliers du Lac Tchad et des heurts les opposent aux forces de l'ordre des autres pays riverains. En 1981 par exemple, une dispute oppose les commerçants de poissons nigériens opérant hors de Baga aux gendarmes tchadiens à la suite de la confiscation des stocks de poissons de ces derniers.⁵⁶ Ces disputes sont dues au fait que les mouvements des pêcheurs et des commerçants dans la région ne

⁵³ Saïbou Issa, 2002, p.72.

⁵⁴ Saïbou Issa, 2004, « Le mécanisme multilatéral de la CBLT pour la résolution des conflits frontaliers et la sécurité dans le bassin du lac Tchad », *Enjeux*, p.2.

⁵⁵ Saïbou Issa, 2002, p.74.

⁵⁶ Okon Ekpenyong, 1989, p.300.

respectent pas les frontières d'Etats. Ce qui fait que les militaires et les gendarmes exigent de l'argent ou les poissons dès lors qu'ils se retrouvent en face d'un étranger. C'est dans ce sens que Mahamat, pêcheur camerounais sur le lac Tchad affirme que « il y a des moments où les gendarmes tchadiens ou camerounais exigent qu'on leur donne un peu d'argent, en cas d'abus, ces agissements engendrent des conflits »⁵⁷. Régulièrement donc, pêcheurs, éleveurs et commerçants ont eu maille à partir avec les forces de l'ordre dans l'exercice de leurs activités dans le bassin tchadien.

Ainsi, pour Okon, l'accès aux ressources halieutiques est le principal objet des conflits qui menacent la paix dans la sous-région. En plus des pêcheurs des quatre pays riverains du lac, on y retrouve aussi les Maliens et les Sénégalais. Parfois, la cohabitation n'est pas toujours aisée.⁵⁸

En outre, l'occupation progressive des abords immédiats des berges du Lac Tchad par les éleveurs et les agriculteurs entraîne souvent des oppositions entre ces groupes. L'exemple de ce qui se passe à Bagaram est illustratif. On assiste dans ce village à un regroupement des troupeaux à cause de sa proximité du lac. Pourtant, pendant la saison des pluies, on observe dans ce village des grandes plantations. C'est ce qui fait dire à Beauvilain que « les animaux pâturent avec l'eau jusqu'au ventre tandis que les houes des cultivateurs suivent pas à pas le recul de l'eau. »⁵⁹ Cette cohabitation des animaux à Bagaram et dans plusieurs autres villages riverains du Lac Tchad est source de conflits. Ces conflits résultant de la réduction des pâturages apparaissent comme un phénomène banal.

Les conflits opposent aussi ces éleveurs aux pêcheurs dans cette région. Les bétails envahissent souvent en saison sèche certaines zones du lac qui regorgent des poissons. Ce faisant, ils chassent ces derniers d'où la colère des pêcheurs. Pour résoudre ces conflits, les autorités des villages tels que Bagaram, Torroya ont demandé aux pêcheurs d'éviter de fixer les filets dans les zones où les troupeaux sont fréquents⁶⁰. Dans certains endroits, on leur demande de pêcher dans la nuit car les animaux se sont déjà retirés⁶¹.

Ce genre de conflits est quasi inexistant sur les îles du Lac. D'ailleurs un pêcheur rapporte à cet effet « il m'arrive très souvent de passer quatre mois sur le Lac sans mettre mes pieds sur terre. Ce qui fait qu'il m'est difficile dans ce contexte d'avoir des problèmes avec un

⁵⁷ Entretien avec Mahamat Ismaïla, Kousseri, 05 août 2005.

⁵⁸ Ibid.

⁵⁹ Beauvilain, A., 1982, T2, p.553.

⁶⁰ Entretien avec Mahamat Ismaïla, Kousseri, 05 août 2005.

⁶¹ Entretien avec Abba Koudou et Abakar Djibrine, 08 août 2005.

berger »⁶². Ces propos traduisent à souhait l'absence des conflits sur les eaux du Lac entre pêcheurs et éleveurs de différentes communautés surtout dans une situation où ces îles sont instables. En ajoutant à cela la présence des mouches tsé-tsé, ces endroits n'assurent pas la sécurité des bétails⁶³.

CONCLUSION

Le bassin du Lac Tchad présente donc plusieurs cours d'eau transfrontaliers. Ces cours d'eau regorgent d'énormes ressources naturelles. C'est ainsi qu'à travers son réseau hydrographique dense, cette région dispose d'une importante réserve en eau et en ressources halieutiques. Cependant, amorcée depuis le Pléistocène, la dégradation de l'environnement a transformé la physionomie de cette région. Les cours d'eau, ces deux derniers siècles (XIX^e et XX^e) sont en constante régression et les ressources en diminution. Pourtant, la population est en constante croissance.

La contrainte environnementale a conduit à un intense mouvement migratoire dans la région. Les populations se déplacent régulièrement à la recherche d'une terre fertile ou d'une réserve d'eau riche en ressources halieutiques. Les contacts entre les différentes communautés, souvent résultats de migrations dictées par les mouvements des ressources dégénèrent très souvent en conflits.

Ces conflits sporadiques avant 1970 sont devenus réguliers dans les décennies 1970-1980 à cause de la rareté de l'eau, elle-même causée par les dures périodes de sécheresse qu'a connu le bassin du Lac Tchad. Ces conflits opposent les populations installées en aval et celles situées en amont, les populations installées d'une rive à l'autre et les populations installées sur le Lac Tchad. Ils se résolvent grâce à la coopération entretenue entre les autorités traditionnelles et administratives des pays frontaliers. Bien plus, la CBLT qui est un cadre de dialogue a permis d'éviter les conflits de grande envergure. Du moins, il est important aujourd'hui de promouvoir le dialogue entre les différentes communautés situées d'une rive à l'autre, entre l'amont et l'aval et celles partageant les îles du Lac Tchad pour un partage de l'eau « sans guerres ».

Il faut noter, au terme de ce travail, que l'eau, loin d'être considérée comme un facteur de trouble, est un élément intégrateur dans le bassin du Lac Tchad. C'est un lieu de

⁶² Entretien avec Mahamat Ismaïla, Kousseri, 05 août 2005.

⁶³ Entretien avec Modou, Ndjamena, 08 août 2005.

rencontre, d'échanges entre éleveurs, agriculteurs et pêcheurs de différentes nationalités. Sur les berges des fleuves, on observe une parenté linguistique, culturelle et même familiale entre les populations. Il existe même des cérémonies culturelles qui réunissent les populations sans considérations de nationalités. Ces éléments permettent donc de faciliter le dialogue entre les différents groupes humains tant et si bien qu'aujourd'hui, en les prônant, on peut aboutir à une gestion partagée, rationnelle et durable des ressources halieutiques que regorgent les cours d'eau transfrontaliers dans le bassin du Lac Tchad. Ainsi, dans ce contexte, la gestion de l'eau est un facteur essentiel de la stabilité et de la paix sociale dans le bassin tchadien. A cet effet, il doit mériter une attention particulière des Etats membres du bassin avec l'appui de la communauté internationale.

A la fin de cette étude, il importe de préciser que ce chapitre sera étoffé au cours de la thèse. Des cas de conflits et d'affrontements seront présentés et analysés de façon détaillée.

SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

A- Documents d'archives

a. Archives Nationales de Yaoundé (ANY).

ANY, 2AC 6717, Yagoua, tournées effectuées par Relly, chef de la Division de Yagoua en vue de régler les palabres sur la limite Cameroun-Tchad, 1950.

ANY, 1AC 82/9, Nord-Cameroun, Riz, culture, 1953.

ANY, 2AC 49, Pêches continentales et maritimes du plan de développement économique et social du Cameroun, 1954.

ANY, 1AC 507, Programme de développement de la pêche dans le territoire du Cameroun, 1950-1951.

ANY, 3AC 2381, Correspondance relative à l'étude des possibilités de développement de la pêche dans le Lac Tchad et le Logone, 1955.

ANY, 1AC 1752/6, Immigration mousgoum, Rapport du chef de la région du Diamaré, 15 septembre 1953.

b. Archives Provinciales de Maroua (APM)

APM, AI 1934 III 2-1, Maroua, Délimitation Tchad-Cameroun, 1934-1941.

APM, AI 1936 III 7-1, Diamaré, mouvements de migration dans le Diamaré, 1936-1969.

APM, AI 1969 III 2-1, Maroua, frontière tchado-camerounaise, affaire de vol de 155 beufs au préjudice du nommé Bappa Moussa (Région Tchad), 1969.

APM, AI 1970 III 2-1, Maroua, Relations économiques et douanières Tchad-Cameroun, 1970..

b. Archives de la SEMRY (ASY)

ASY, non classées, Compte-rendu de la mission du 7 avril 1986.

ASY, non classées, Correspondance ministre d'Etat chargé du Plan et de l'Aménagement du Territoire du Cameroun à Monsieur le Ministre du Commerce et de l'industrie de la République du Tchad, 29 octobre 1971.

ASY, non classées, Note aide mémoire sur la situation prévalant le 23 mars 1985 sur les eaux du Logone.

ASY, non classées, Procès verbal de rencontre de la république du Tchad, Bongor le 28 janvier 1986.

ASY, non classées, Protocole d'accord concernant les aménagements hydrauliques sur le Logone, 20 août 1970.

B- Ouvrages

- Asiwaju, A. I., and Adeniyi, P. O., 1989, *Borderland in Africa: A multidisciplinary and comparative focus on Nigeria and West Africa*, Nigeria, University of Lagos Press.
- Azevedo, M., 1990, *Cameroon and Chad in historical and contemporary Perspectives*, New-York, The Edwin Mellen Press.
- Baeuer, F., (Traduction de Mohamadou, E.), 2002, *L'expédition allemande Niger-Bénoué-Lac-Tchad (1902-1903)*, Paris, Karthala.
- Barth, H., 1965, *Travels and discoveries in North and Central Africa (1845-1855)*, 4 Vol, London, Frank Cass & Co Ltd.
- Blache, J.C, et Milton, F., 1962, *Première contribution à la connaissance de la pêche dans le bassin hydrographique Logone, Chari, Lac Tchad*, Paris, ORSTOM.
- Castelein, S., And Otte, A., 2002, *Conflict and cooperation related to international water resources: historical perspective*, Technical document, International Hydrological Programme, n° 62, Paris, UNESCO.
- De Garine, I., 1964, *Les Massa du Cameroun: vie économique et sociale*, Paris, P.U.F.
- Homer Dixon, T. F., 1999, *Environment, scarcity and violence*, U.K, Princeton University Press.
- Huby, M., 1998, *Social policy and the environment*, U.K., Open University Press.
- Jungrathmayr, H. et Al, 1997, *L'homme et l'eau dans le bassin du lac Tchad*, Paris, ORSTOM.
- Krings, M., and Platte, E., (eds) 2004, *Living with the lake*, Allemagne, Köln.
- Lenfant, J., 1905, *La Grande Route du Tchad*, Paris, Hachette et Cie.
- Olivry, J-C., 1986, *Fleuves et rivières du Cameroun*, Paris, ORSTOM.
- Olivry, J-C., 1996, *Hydrologie du lac Tchad*, Paris, ORSTOM.
- Roupsart, M., 1997, *Nord Cameroun : ouverture et développement*, Coutance, Claude Bellée.
- Seignobos, C., et Yebi-Mandjek, O., (Eds), 2000, *Atlas de la province Extrême-Nord Cameroun*, Planche 3, Paris, IRD
- Tilho, J., 1990, *Documents scientifiques de la mission Tilho (1906-1909)*, T 1, Paris, Imprimerie Nationale.

C- Articles de revues et communications

- Abubakar Bobboï Jauro, 1989, « la Commission du Bassin du Lac Tchad à sa 25^e année », *Journal de la Commission du Bassin du Lac Tchad*,
- Affeltranger, B., 2003, « L'eau sans guerre ? », *Le Nouvel Afrique-Asie*, N°162, France-Paris, pp.64-68.
- Amadou Attar, « L'eau, ressource essentielle du XXI^e siècle », Forum International de l'eau, 2003, Mauritanie..
- Gleditsch, N. P and Hamner, J. H., 2001, « Shared rivers : conflicts and cooperation », paper presented to the 42nd Annual Convention for the International Studies Association, Chicago,
- Muhammad Hassan, 2003, "Water and poverty: abundance and exploitation in a semi-arid environment", 12th Mega-Tchad Conference, Center for trans-Saharan Studies, University of Maiduguri.
- Pondi, J-E ., « L'Afrique face aux défis de la paix et de la sécurité à l'ère de la mondialisation » in *L'Afrique face aux défis de la mondialisation*,
- Santoir, C., 1990, « Les Peul "refusés", les Peul mauritaniens réfugiés au Sénégal » in *Cahiers des sciences humaines*, Vol. 26, n°4, Editions ORSTOM.
- Ugherughe, P.O., 1988, "Water use and pasture management in the Chad basin" in *Annals of Borno*, vol.5, Nigeria, University of Maiduguri Press.

D- Mémoires et Thèses

- Amadou Haman, 1996, « Les Massa de la rive gauche du Logone (Nord Cameroun) : Origine, migration et processus d'implantation », Mémoire de Maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I.
- Beauvilain, A., 1989, « Nord Cameroun : crises et peuplement », T. 1 et T. 2, thèse de Doctorat es Lettres et Sciences humaines, Université de Rouen.
- Moussa Kalamou, 1993, « Le règlement judiciaire des conflits frontaliers africains par la Cour Internationale de Justice : le cas de la décision du 12 novembre 1991 relative à la sentence arbitrale du 31 juillet 1989 pour la délimitation de la frontière Guinée-Bissau/Sénégal », Mémoire de DEA en Droit Privé, Université de Reims.

- Nigaina, M., 2001, « Relations transfrontalières dans la vallée du Logone au XX^e siècle : cas des Massa du Cameroun et du Tchad », Rapport de licence d'Histoire, Université de Ngaoundéré.
- Saïbou Issa, 2001, « Conflits et problèmes de sécurité aux abords sud du Lac Tchad : dimension historique (XIV^e-XX^e siècles) », Thèse pour le Doctorat/PhD, Université de Yaoundé I.
- Sambo, A., 2003, « Le fleuve Logone entre le Cameroun et le Tchad : enjeu politique et économique (XIX^e et XX^e siècle) », Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Ngaoundéré.
- Taimou Adj, 1994, « Les Kotoko des abords Sud du Lac Tchad : Origines, migration et implantation », Mémoire de DIPES II, ENS, Yaoundé.
- Van Est, D.M.E., 1999, « Fishing in another man's pond, natural resources management and conflicting interest among Mousgoum and Kotoko in the Logone Foodplain (Northern Cameroon) », Résumé en anglais, Phd thesis, CMC Leiden University, <http://www.uni.Bayreuth.de/afrikanistik/Nouvelles/dernières-nouvelles/thèse20/02/2004>.

E-LISTE DES INFORMATEURS

Noms Et prénoms	Agés	Ethnie	Nationalités	Profession	Date et lieu d'entretien
Abakaka	73 ans	Kotoko	Camerounaise	Cultivateur	Kousseri, 07 août 2003
Abakar Djibrine	43 ans	Kotoko	Tchadienne	Pêcheur	Ndjamena, 08 août 2005
Abba Koudou	54 ans	Kotoko	Tchadienne	Eleveur	Ndjamena, 08 août 2005
Adoum Gariam Philippe	27 ans	Mousgoum	Camerounaise	Pêcheur	Kousseri 11 août 2005
Ali Dalina Routouang	95 ans	Massa	Tchadienne	Notable	Kousseri 10 mai 2003
Belekna	74 ans	Mousgoum	Camerounaise	Notable	Djafga, 24 mai 2005
Mahamat Ismaéla	34 ans	Arabe choa	Camerounaise	Pêcheur	Kousseri 05 août 2005
Modou	31 ans	Kanuri	Tchadienne	Piroguier	Ndjamena, 08 août 2005
Moussa	50 ans	Peul	Camerounaise	Eleveur	Maroua, 07 juillet 2005
Ousman	_____	Kotoko	Tchadienne	Gendarme	Ndjamena, 08 août 2005

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

ANNEXES

PROTOCOLE D'ACCORD
CONCERNANT LES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES SUR LE LOGONE

PREAMBULE

La République Fédérale du Cameroun et la République du Tchad, soucieuses de développer leur économie rurale pour le mieux être de leurs populations et de marquer leur volonté d'exploiter au maximum et rationnellement les possibilités de mise en valeur agricole, pastorale et piscicole qu'offrent les vallées du Logone et de ses affluents, décident par le présent protocole d'harmoniser et de coordonner leurs actions en vue de l'utilisation des eaux du fleuve et de la protection des terres contre ses crues.

Article 1^{er}. – Le Gouvernement de la République Fédérale du Cameroun prend acte des projets d'aménagement dont l'étendue ou l'exécution est en cours sur le territoire de la République du Tchad.

- Projet d'amélioration de la riziculture dans la plaine de Deressia.
- Projet d'aménagement du casier B.
- Projet d'aménagement tendant à assurer la protection des rizières de Katoa contre les crues.

Article 2. – Le Gouvernement de la République du Tchad prend acte des projets d'aménagement dont l'étendue ou l'exécution est en cours sur le territoire de la République Fédérale du Cameroun.

- Projet de développement de la riziculture dans le cadre du SEMRY.
- Liaison routière Yagoua-Dana à travers le seuil de Dana.

Article 3. – Les deux Gouvernements déclarent accepter les conséquences résultant des divers aménagements énumérés aux articles 1 et 2 ci-dessus sous réserve que la variation de la hauteur du plan d'eau dans les sections endiguées n'excède pas

-15 cm, même pour une crue centrale, en aval de Dana (limitation des débits de défluence du seuil de Dana et du GUERLEO).

- 5 cm, même pour une crue centrale en aval de ERE (limitation des débits de défluence du seuil de SATEGUI).

Article 4. – Les deux Gouvernements mettront tout en œuvre pour effectuer ou faire effectuer, d'un commun accord, toutes études actions tendant à assurer la régularisation du régime hydraulique du Logone (limitation des débits de crue, accroissement des débits d'étiage) dans le respect des conventions internationales qui les lient.

Article 5. – Chaque Gouvernement tiendra informé l'autre Gouvernement de nouveau projet d'aménagement hydro-agricole ou autre qui aurait des conséquences aux conditions d'écoulement des eaux du Logone. Le calendrier d'exécution des travaux devra être tel qu'il permette à l'autre partie de prendre toutes mesures utiles pour la conservation de son patrimoine quant d'être compromis par les modifications des conditions d'écoulement des eaux. L'envoi de ce calendrier est impératif.

Article 6. – Les deux Gouvernements tiendront informée la Commission du Bassin du Lac Tchad de toutes études et de tous travaux de réalisation de projets qu'ils exécuteront seuls ou en commun, dans le cadre du présent accord.

Article 7. – Chaque Gouvernement s'engage à limiter les pompages d'eau dans le Logone :

- à 5 m³/s pendant les mois de Janvier-Février-Mars et Avril.
- à 10 m³/s pendant les mois de Décembre et Mai.

Ceci tant que les conditions actuelles d'écoulement n'auront pas été modifiées ; ces quantités pourront être révisées en fonction des conséquences observées ou lorsque la régularisation des débits du fleuve aura pu être assurée.

Article 8. – Le présent accord est signé pour une durée de 10 ans à compter de sa date de signature.

Il sera prolongé par tacite reconduction s'il n'est pas dénoncé par l'un des Gouvernements un an avant sa date d'expiration.

Article 9. – Tout échange de correspondance devra se faire dans le cadre de la Commission mixte Cameroun-Tchad, créée pour l'étude du régime hydraulique du Logone dans le cadre du plan d'opération signé le 30 novembre 1966 à Fort-Lamy entre les représentants officiels du Cameroun et du Tchad à savoir :

- Cameroun : Ministre chargé du Plan
- Tchad : Ministre chargé du Plan.

L'envoi des dossiers relatifs aux projets d'aménagement devra se faire dans les mêmes conditions, en trois exemplaires au moins.

Article 10. – La Commission mixte Tchad-Cameroun désignée à l'article 9 ci-dessus est chargée de l'exécution du présent accord ; elle se réunira au moins une fois par an pour la mise au point des révisions éventuelles.

Fait en deux originaux
A MOUNDOU, le 20 août 1970

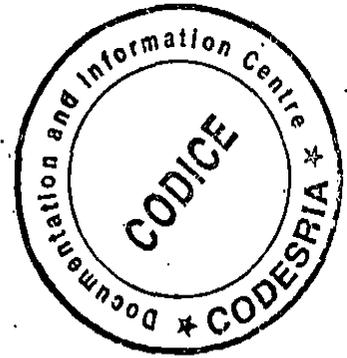
Pour la République Fédérale du Cameroun
Le Président de la République
(é) EL HADJ AHMADOU AHIDJO

Pour la République du Tchad
Le Président de la République
(é) FRANCOIS TOMBALBAYE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

PROTOCOLE ANNEXE

Au Protocole d'Accord concernant
les aménagements hydrauliques sur
le Logone signé à Moundou le
20 Août 1970.



ARTICLE 1er La République du Tchad et la République Fédérale du Cameroun sont convenues de modifier l'Article 8 du Protocole d'Accord concernant les Aménagements hydrauliques sur le Logone signé à Moundou le 20 Août 1970, comme suit :

ARTICLE 8 NOUVEAU

Le présent Accord est signé pour une durée de 40 ans à partir de sa date de signature.

Il sera prorogé par tacite reconduction de dix années en dix années s'il n'est pas dénoncé par l'un des Gouvernements un an avant sa date d'expiration. /.

Président de la République Fédérale
du Cameroun
YHADI AINADOU AHIDJO

RÉPUBLIQUE DU
Président de la République
du Tchad
François TOMBALBAYE